

# LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE — RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol I

QUEBEC, SAMEDI, 9 SEPTEMBRE 1876

No. 16

QUÉBEC, 9 SEPTEMBRE 1876.

## Un document important.

Nous donnons ci-après la traduction d'un document que le *Herald* de Montréal a publié, il y a quelques jours. C'est une requête rédigée, paraît-il, par l'illustrissime Luigi, et qui a pour objet principal de dénoncer à Rome l'Université-Laval, et partant sa Grâce Mgr. Taschereau qui est le visiteur de cette institution. On se rappelle que la presse de cette province a annoncé, il n'y a pas longtemps, le départ de Mgr. Laffèche et du chanoine Lamarche pour Rome, chargés tous deux, assurait-on, d'une grave mission auprès du St. Siège. Or, voici quel était le but principal de cette mission, d'après le *Herald*, qui semble très-bien informé. Il paraît que des plaintes ayant été portées à la cour de Rome contre l'intervention illégitime et trop active d'une certaine portion du clergé, Celle-ci a cru devoir envoyer un *monitum* très-sévère blâmant l'action des prêtres qui interviennent activement dans la politique. On comprend que cela fut loin de faire l'affaire de nos intransigeants d'ici, qui veulent que le prêtre contrôle en tout l'action politique du citoyen. Aussi la première chose qu'on fit, ce fut de ne pas se soumettre et de tâcher d'éluder par un expédient quelconque les effets de cette admonestation.

Mgr. Laffèche et le chanoine Lamarche, *arcades ambo*, furent donc chargés par la secte programmatiste d'aller faire lever l'*interdit* que comportait ce malencontreux *monitum*, lequel se trouvait à peu près couché dans les termes du récent mandement de l'archevêque de Québec. Et, dans le but de fortifier leurs délégués au près de la cour de Rome, nos programmatistes ont mis des agents en campagne pour faire signer la pétition du trop fameux Luigi. Mais il paraîtrait que tout n'est pas rose pour ces derniers, car on rapporte qu'ils éprouvent de très-nombreuses rebuffades de la part des prêtres intelligents et possédant l'esprit de leur état, qui hésitent avant de partir en guerre contre le plus haut dignitaire ecclésiastique de cette Province et contre la seule université catholique qui existe en ce pays.

Ce document, pour qui sait voir et comprendre, jette une vive lumière sur la situation actuelle. Il vient confirmer les appréciations que la presse libérale a faites de la dernière

lettre pastorale de Mgr. l'Archevêque. L'*Événement*, le *National* et le *Réveil* ne se trompaient donc pas, lorsqu'ils affirmaient que ce mandement était la condamnation de la conduite d'un grand nombre de prêtres, aux dernières élections, et de plus, une injonction aux curés de ce diocèse d'être plus prudents à l'avenir et de ne plus transformer la chaire de vérité en tribune à harangues politiques. La presse libérale a donc eu raison d'affirmer aussi, qu'une portion, l'élite, disons le mot, du clergé de cette province était d'avis que les libéraux n'étaient pas aussi noirs que la presse politico-religieuse se plaisait à les peindre; et, qu'en outre, on pouvait être à la fois bon catholique et libéral en politique, puisque des prêtres instruits et vertueux étaient libéraux en politique.

Cette requête ne démontre-t-elle pas jusqu'à la dernière évidence, que non-seulement nos programmatistes veulent s'emparer de toutes les avenues du pouvoir civil, mais encore qu'ils sont déterminés à broyer sans pitié les membres du clergé qui voient où leur folie nous conduit, et qui veulent mettre une digue à leurs prétentions arrogantes? Ne prouve-t-elle pas, clair comme le jour, que l'Université-Laval est l'objet de leur haine insensée, et que le mot d'ordre de la secte, est, mort à cette institution et guerre à outrance à l'Archevêque et aux prêtres, sous la direction desquels elle se trouve? Et qui pourra prétendre, après cela, qu'on calomnie nos programmatistes, lorsqu'on leur attribue le dessein de tout mettre sens dessus dessous dans le pays, afin de satisfaire leur soif de domination et leur ambition coupable. Et pense-t-on aussi qu'on ne joue pas le jeu des ennemis de notre religion, lorsqu'on fait tout en son possible pour établir que le catholicisme est incompatible avec la liberté? Que faut-il penser de ces gens qui exagèrent le catholicisme pour le rendre impossible aux yeux des autres croyances? L'Eglise ne peut avoir de pires ennemis que ce tas d'exaltés et de cerveaux brûlés qui veulent détruire tout ce qui respire, de près ou de loin, le moindre libéralisme.

Cette requête, d'un autre côté, fait prévoir des tempêtes, et il est permis d'augurer, dès à présent, que la grande guerre ecclésiastique va recommencer, à sévir de plus belle, au milieu de nous. On peut s'attendre à ce que de furieux coups seront donnés de part et d'autre. Que la galerie s'apprête donc à s'amuser. La charité évangélique que pratiquent les âmes pieuses du journalisme dévot va s'étaler dans toute sa splendeur devant le pays, qui sera stupéfait encore une fois, de voir, comme il y a trois ou quatre ans, des feuilles, organes de

hauts dignitaires ecclésiastiques, s'entredéchirer à belles dents *ad majorem Dei Gloriam!*

Quant au *Reveil*, un de ces rares journaux qui mettent les principes avant tout, il restera spectateur impassible de la lutte: il n'interviendra que lorsqu'on empiètra sur l'ordre civil et qu'on attentera à nos libertés politiques, dont il n'est pas un des moindres gardiens.

ARISTIDES PICHÉ.

Voici la pétition de Luigi et consorts :

TRÈS-SAINTE PÈRE,

Nous soussignés, prêtres exerçant le saint ministère dans le diocèse de..... humblement prosternés à vos pieds, faisons de nouveau profession de notre sincère attachement à la chaire de St. Pierre, de notre fidélité à suivre tous ses enseignements, et nous demandons à Votre Sainteté la permission de repousser certaines accusations, portées à Rome même, contre notre intervention dans les matières politico-religieuses.

Toujours attentifs aux instructions qui émanent de votre bouche sainte et à nous fidèlement transmises par le canal de Nos Seigneurs les Evêques, nous nous faisons un devoir, spécialement en ces tristes temps, d'en expliquer la portée et le sens aux fidèles de nos paroisses.

Un document important, la lettre pastorale du 22 septembre 1875, traçant, d'une main ferme et avec une grande précision théologique, les devoirs des fidèles durant les élections, et envoyé par les Evêques de la Province dans toutes les paroisses, a servi comme de point de ralliement et d'unité à tout le clergé. Les heureux résultats de la saine doctrine partout uniformément affirmée, se sont déjà fait sentir dans notre gouvernement provincial et parmi la population entière. Mais ce qui a été notre consolation et celle de notre religion a aussi excité les clameurs et les calomnies de nos ennemis les protestants fanatiques et les libéraux. Comme partout ailleurs, ces ennemis du catholicisme se sont mis à crier contre les *empiètements* du clergé. Ces cris, comme de raison, n'ont servi de rien, mais malheureusement ils ont eu pour effet de détacher de nos rangs certains prêtres, qui ont aidé nos ennemis. Quelques-uns d'entr'eux se sont publiquement compromis; d'autres ont eu l'audace de censurer nos Evêques. Cependant le clergé de cette province, en appliquant à notre pays les vraies doctrines catholiques, n'a fait que suivre ses traditions nationales. La religion qui a suivi les premiers colons à la Nouvelle-France, n'a jamais cessé, pour un moment, de présider à ses destinées religieuses et civiles, et, depuis la conquête du pays par l'Angleterre les canadiens-français ont dû, pardessus tout, leur salut comme peuple, à l'influence puissante et constante du clergé. C'est là une vérité qu'atteste l'histoire de notre pays et dont témoignent nos lois civiles, notre système d'éducation et toutes nos institutions. A présent, et plus que jamais auparavant, notre parlement provincial est plus favorablement disposé envers la religion catholique et toutes les doctrines romaines, qu'aucun autre gouvernement dans l'univers entier. Et, c'est en présence de ces faits, que quelques hommes ont osé incriminer la lettre pastorale du 22 septembre 1875, et accuser nos évêques et leurs prêtres d'intervenir en politique. Nous ne pensons pas, dans nos instructions aux électeurs sur leurs devoirs, avoir outrepassé les limites tracées par les décrets des conciles provinciaux et par les lettres des évêques. Parmi notre religieuse population et parmi nos hommes publics, il y en a qui sont entachés de ces funestes doctrines libérales, à des degrés divers. Ces mêmes hommes, que le clergé a toujours légitimement et victorieusement combattus, ont trouvé des défenseurs dans le sein même de l'Université-Laval. Voilà la véritable cause de nos divisions actuelles et la source des accusations dirigées contre nous. Nos fidèles sont scandalisés par les agitations de ces professeurs et

membres de l'Université-Catholique; ils sont menacés dans leur foi et paralysés dans leurs efforts par ces défections malheureuses. Ce qui les soutient aussi bien que nous, et ce qui nous rends forts et confiants, c'est l'espoir de toujours mériter l'approbation de Votre Sainteté. C'est aussi ce qui maintiendra et même fortifiera leur influence sur le gouvernement fédéral.

En attendant de Votre Sainteté un mot d'ordre et d'encouragement, nous, vos très-affectionnés enfants, vous prions humblement de daigner nous accorder votre bénédiction paternelle.

Province de Québec, }  
Canada, août 1876. }

## ÇA ET LÀ.

L'incident Tarte vient de se terminer prosaïquement par la condamnation du trop fougueux rédacteur du *Canadien* à \$40 d'amende ou 15 jours de prison, pour outrages publiés, dans le saint organe de M. Langevin, contre les pétitionnaires dans la contestation électorale de Charlevoix et spécialement contre M. Tremblay. Il est tout-à-fait comique de voir l'attitude de M. Tarte en face du jugement rendu contre lui, par son ami de cœur le juge Routhier. Il pose en martyr et écrit des articles *tout en pleurs*. Le rédacteur du *Canadien* devenu la victime de la sévérité d'un oint du seigneur comme le juge Routhier! Voilà, en vérité, quelque chose qui confond et fait rêver profondément. Aussi le rédacteur du *Canadien* s'est-il montré à la hauteur des circonstances comme à l'ordinaire, et il a déclaré emphatiquement que s'il avait été condamné à \$100 d'amende ou 24 heures de prison, il aurait payé sans murmurer les \$100; mais qu'en présence de la condamnation de quinze jours de prison ou \$40 d'amende, *il n'a pas d'alternative*, il accepte la prison. Voilà, certes, de la grandeur d'âme, de l'héroïsme, ou nous n'y comprenons rien. Qu'on scrute les temps anciens et modernes tant qu'on voudra, jamais on ne trouvera un seul exemple d'une action aussi magnanime et aussi sensée. Un pareil acte immortalise un homme du coup. La postérité toujours juste, placera, sans aucun doute, un pareil acte d'héroïsme à côté de ceux de Socrate buvant la cigüe sans sourciller, de Jeanne-D'Arc montant d'un air serein sur son bûcher, et de Caton se perçant les entrailles de son épée en répétant: O vertu! tu n'es qu'un nom!

Mais ce qui est particulièrement réjouissant, c'est de voir le réactionnaire rédacteur du *Canadien*, invoquer la liberté, de la presse tout en donnant un coup de griffe au juge Routhier. Écoutons-le: "Au nom de la liberté de la presse," dit le *Canadien*, nous protestons contre cette sentence. M. Routhier *a voulu* en son temps être journaliste, et nous "aurions cru incapable d'un acte comme celui auquel il "vient d'attacher son nom."

Quoi! vous protestez au nom de la liberté de la presse; mais vous oubliez donc que vous appartenez à une école qui proscriit cette même liberté de la presse, qui l'anathématise comme damnable et impie. Mais vous n'avez donc pas lu le fameux pamphlet de la lumière, du grand pontife de votre parti, de Luigi enfin, dans lequel cette liberté est représentée comme une chose pernicieuse et funeste. Ne savez-vous pas que ce grand théologien déclare catégoriquement que si nous sommes inondés de doctrines empoisonnées dans ce pays-ci, c'est parce que notre constitution reconnaît en droit la liberté des cultes, la liberté de conscience, la *liberté de la presse* et la souveraineté du peuple, quatre principes abominables, pré-

tend-il, qui précipiteront le Bas-Canada dans les voies révolutionnaires, puis dans l'abîme. Vraiment, vous avez bonne grâce M. Tarte de venir invoquer cette liberté de la presse, vous, qui, tous les jours, déblaterez contre toutes les libertés et contre ceux qui s'efforcent d'en implanter, ici, les notions et les principes. Qu'il soit permis de vous le dire, le juge Routhier, en français d'avant "89," en programmiste consciencieux, s'est conduit beaucoup plus logiquement que vous dans toute cette affaire. Il croit que la liberté de la presse est une chose abominable, et il vous a appliqué le *maximum* de la peine, avec le même plaisir qu'il s'est déclaré incompetent pour les raisons que l'on sait, dans l'affaire Déroutin vs. Archambault. Et soyez persuadé d'une chose, c'est que, si la loi lui eût donné le pouvoir de vous faire *embastiller* pour le restant de vos jours, comme ça se faisait en France avant "89," pour une moindre offense, il l'aurait fait, et ce, en homme doué d'une *fière conscience*. Le juge Routhier est imbu d'idées et de principes rétrogrades et absolutistes, et il n'hésite pas quand il s'agit de les appliquer, quelque absurdes et peu en harmonie avec le siècle qu'ils soient.

L'Événement du 1er septembre au cours d'un article sur l'incident Tarte, disait :

"L'article du *Réveil* que M. Perrault, l'avocat de M. Tarte, avait en partie lu à la cour, lorsque l'affaire a été plaidée l'autre jour, et qu'il avait trouvé si terrible, a été exonéré de tout blâme."

Il aurait été difficile qu'il en fût autrement. Le *Réveil* est un journal qui se respecte trop pour jamais s'abaisser au niveau du *Canadien* et de ces autres journaux *ejusdem farinae*, qui prennent la grossièreté pour de l'énergie et des trivialités de bas étage pour des bons mots.

Si le rédacteur du *Canadien* vient de faire un faux pas en se faisant l'avocat de la liberté de la presse, il paraît qu'un autre rédacteur d'un pieux journal est en train de commettre une bévue non moins inconcevable, au point de vue des vrais principes. L'inauguration de la Statue dédiée à Lafayette, l'un des fondateurs de la République américaine, par les libéraux des deux mondes, doit avoir lieu prochainement à Philadelphie, et l'on est à faire de grands préparatifs, pour que le Canada soit dignement représenté à cette solennité. Il y a, entr'autres, une excursion canadienne qui s'organise pour aller assister à cette fête du progrès moderne. L'un des organisateurs de cette excursion, assure-t-on, est, on ne pourra jamais en croire ni ses yeux ni ses oreilles, le rédacteur du *Franco-Parleur*, le camarade de plume de Luigi, la crème de tout ce qu'il y a de mieux en fait de saintes doctrines, sous la calotte du ciel canadien. Etes-vous assez ébahis, amis lecteurs? Quoi! Le bras droit de Luigi, qui part à la tête d'une armée de pèlerins, pour aller déposer ses hommages au pied de la statue du héros de 1776, de 1789 et de 1830, trois dates, qui représentent les trois plus grandes révolutions des temps modernes. S' imagine-t-on quelle figure fera le rédacteur-en-chef du journal le plus moyen-âge de notre province, au milieu de cette foule de libre-penseurs et de républicains, tous gens profondément imbus des idées modernes, qui seront présents à cette fête d'inauguration de la statue d'un héros, de la Liberté? N'aura-t-il pas un peu l'air dépaysé et son attitude ne sera-t-elle pas un peu embarrassée? Peut-être que non après tout; l'expérience nous apprend qu'il n'y a rien de plus souple qu'un conservateur. Il se peut donc que M. Ouimet laisse là, en quittant Montréal sa vieille defroque d'idées gothiques et qu'il arbore, pour la circonstance, des couleurs républicaines et libérales. C'est égal, voilà un voyage qui va scandaliser bien des bonnes âmes, qui ont une sainte horreur des révolutions et de ceux qui en précèdent les héros.

ARISTIDES PICHE.

## SCIENCE ET INDUSTRIE.

(Pour le *Réveil*.)

On a exposé tout récemment à Londres une série de machines améliorées, au nombre de vingt, construites dans le but de faire des barriques et des futailles : elles se composent des divers outils employés jusqu'ici à cet objet, et se trouvent réunies en un système général de tonnellerie. Des démonstrations pratiques ont prouvé que des barriques pouvant contenir toute sorte de liquides, peuvent être fabriquées sans l'aide d'un tonnelier entendu, et cela à moitié moins que le coût de la main-d'œuvre, et quand on affirme qu'une seule machine, conduite par un petit garçon, joint, de la manière la plus parfaite, six douvelles dans une minute, tandis qu'une autre tourne, taille en biseau et fait les fonds avec une exactitude mathématique, en moins de temps encore, la grande économie du système est suffisamment démontrée. A part l'utilité de la machine, la description que l'on donne du mécanisme puissant qui l'a fait opérer, est vraiment surprenante.

Les journaux d'Angleterre ont récemment publié un rapport intéressant sur l'histoire, le progrès, et les résultats du célèbre puits artésien à Leamington. On estime que l'ouverture du puits à quelque cinquante pieds de profondeur et au fond de ce vaste puits un foret a été poussé à une distance de deux cents pieds, partie de la descente ayant 18 pouces et le reste douze pouces de diamètre. Le puits et le foret, à l'exception de quelques pieds à la surface, ont passé à travers de la pierre à sable et plusieurs sources ont été percées. On calcule que le rendement de l'eau, actuellement, est de bien peu moins que sept cent mille gallons par vingt-quatre heures, et l'on se propose de se rendre à une plus grande profondeur : les propriétaires ne seront satisfaits que quand il aura atteint au moins à un million de gallons par jour.

Des locomotives sans feux sont maintenant l'objet d'investigations et d'expériences de la part d'inventeurs, tant aux États-Unis qu'en Europe. D'après les *Annales Industrielles*, M. Pichault, un ingénieur belge très-connu, a prouvé, par d'intéressants résultats, la possibilité pour des locomotives de pouvoir fonctionner après que les feux ont été éteints. La conclusion à laquelle il arrive, à la suite d'expériences faites avec soin, est que l'emploi d'un engin ordinaire, alimenté par un réservoir d'eau chaude, pour tirer les wagons sur les *tramways*, est possible, et même aisé, non seulement en théorie, mais aussi en pratique. On pense que les calculs de M. Pichault prouvent, de fait, et d'une manière très-satisfaisante, que les engins sans feux peuvent être employés sur des chemins à lisses et sont d'un avantage spécial pour les *railways* souterrains.

Les feux d'éclipses, dits de Thompson, sont maintenant employés d'une manière satisfaisante sur quelques portions des côtes d'Angleterre. L'appareil consiste en un train de roues, portant les crans ordinaires pour éclipser les lumières. Trois crans sont promenés autour de la lumière une fois par onze secondes. Deux de ceux-là sont étroits, tandis que le troisième en a deux fois la largeur : il en résulte une longue et deux courtes éclipses, — l'effet pour un observateur du dehors étant deux courts intervalles d'obscurité et un long intervalle, ou, en d'autres mots, un *point*, un *point*, un *trait*, suivant l'alphabet télégraphique de Morse. Un intervalle de lumière non interrompue vient ensuite, puis les éclipses se répètent. On croyait autrefois qu'une lumière rouge fixe suffisait amplement, mais on y a fait cette objection qu'elle est susceptible d'être prise pour les feux à babord d'un navire et qu'on peut l'apercevoir à une distance relativement courte.

On vient de risquer une théorie sur les aurores boréales ; on prétend qu'elles sont dues à des fragments météoriques et à de la poussière circulant autour du soleil, qui, en entrant dans l'atmosphère du globe terrestre, deviennent incandescents par la friction et apparaissent comme aurores ou étoiles filantes. Cette matière cosmique étant composée, d'après la théorie en question, pour la plus grande partie, de substances magnétiques, tel que le fer et le nickel, lorsqu'elle s'approche de la terre, elle est soumise à l'influence du magnétisme terrestre, et se dirige en lignes magnétiques représentant les rayons de l'aurore. De plus, les bandes aurorines perpendiculaires au méridien, que l'on a remarquées quelquefois, sont supposées être le résultat de parcelles cosmiques composées d'une matière diamagnétique.

De tous les peuples commerçants, le Chinois est celui qui sait mieux parer sa marchandise et la montrer sous l'aspect le plus séduisant. Il sait donner un nouveau prix, ou un nouveau lustre aux produits variés de l'excellent pays qu'il habite : les animaux et les végétaux se perfectionnent par ses soins, pour le plaisir des yeux, de l'odorat ou du palais. Leurs étangs ne sont pas abandonnés à la nature ; le poisson qu'ils renferment n'est pas réduit aux aliments que les eaux et le sol peuvent lui offrir ; le propriétaire a soin de le nourrir. Le matin et le soir, et quelquefois plus souvent, on lui porte du riz cuit, auquel on ajoute du sang, des débris d'animaux et de végétaux, surtout des matières huileuses dont les poissons sont très avides, et qui les engraisse rapidement sans qu'ils grossissent beaucoup. On choisit de préférence de jeunes individus, et une perche traitée de cette manière, n'exède pas le poids d'une livre. Au bout de quelques mois le poisson est en état d'être envoyé au marché ; on fait une pêche partielle ; on prend les plus belles pièces, et on tâche que le transport ne les fasse pas souffrir. Ce qui n'a pas été vendu retourne à l'étang où les mêmes soins lui sont continués, jusqu'à ce que tous les poissons aient acquis la mesure d'embonpoint recherchée par les amateurs. Cette industrie, qui exige plus de soin que de dépense, est à la portée de tous les fermiers qui ont un petit étang dans leur ferme ; ils peuvent engraisser du poisson aussi facilement que ceux de notre pays engraisser des volailles. C'est, en Chine, une branche importante de l'économie rurale.

X.

## LA RUSSIE ET L'ANGLETERRE.

Il faut faire aux Slaves du sud une vigoureuse saignée ! s'écriait il n'y a pas longtemps lord Derby, qui ne peut comprendre sans doute qu'un peuple aspire à l'affranchissement et à la liberté, s'il se trouve que ces aspirations soient de nature à déranger les combinaisons de la politique traditionnelle de l'Angleterre. La saignée se continue de façon à satisfaire et au delà le noble docteur qui s'est plu à prononcer cette ordonnance. Les Turcs, en effet, ont envahi le territoire serbe et n'hésitent pas à employer les moyens qui leur ont si bien réussi en Bulgarie. Partout sur leur passage les incendies s'allument. Les Circassiens, si réfractaires qu'ils soient à toute civilisation, ont su bien vite cependant, — c'est là un caractère propre aux sauvages, — s'approprier les pires inventions des peuples civilisés. Ils portent avec eux, nous disent nos correspondants, des seaux de pétrole pour activer les incendies. Les populations terrifiées s'enfuient à leur approche, malheur aux retardataires ! Ils n'ont à espérer ni trêve ni merci.

Tous les journaux du monde civilisé dénoncent ces act

de sauvagerie abominable ; le parlement anglais retentit des protestations indignées des membres du parti libéral ; le gouvernement turc lui-même comprenant enfin qu'il se place au ban de l'Europe, fait démentir officiellement ces excès, — on sait, hélas ! ce que valent les assertions officielles du gouvernement turc, — et cependant l'Europe assiste impassible à l'effusion du sang.

Il n'est plus question de médiation ou d'intervention. « Les renseignements que nous recevons des différentes capitales de l'Europe, dit le *Mémorial diplomatique*, en position d'être bien renseigné sur ces matières, nous mettent en mesure d'affirmer qu'il n'est question en ce moment ni de médiation ni de congrès en vue des affaires de la Turquie. Les cabinets sont d'avis de laisser les opérations militaires suivre leur cours et de ne pas proposer une médiation qu'aucun des belligérants n'a demandée. »

Or, comment se fait-il que les puissances aient renoncé à une médiation qui devait se produire dès qu'un fait militaire important aurait donné à l'un des belligérants un avantage marqué ? Ne compte-t-on pour rien la défaite des Serbes à Knjazewatz, l'occupation de Zaitchar et l'envahissement de la Serbie par les Turcs ? Que faut-il de plus ? que les troupes ottomanes soient campées sous les murs de Belgrade et que les Serbes s'humilient au point de demander merci, comme le veut le cabinet de Saint-James, jaloux de l'honneur et de la dignité de sa protégée, la Turquie, alors que le gouvernement ottoman en fait lui-même si bon marché ?

Non, nous voulons croire et nous croyons que tous les gouvernements déplorent une effusion de sang inutile, puisqu'il est d'ores et déjà convenu que, quelle que soit l'issue de la lutte, on maintiendra l'intégrité territoriale et politique de la Serbie. Mais les puissances ne peuvent se mettre d'accord sur la politique à suivre dans l'avenir. Il ne suffit pas, en effet, de s'interposer entre les belligérants ; il ne suffit pas d'ordonner la cessation des hostilités ; tout cela est simple et facile ; il faut encore avoir un programme tout prêt, un projet entendu d'avance, pour réédifier sur les ruines accumulées, pour cicatriser les blessures, pour résoudre en un mot la question d'Orient.

Or, c'est là que l'on cesse de s'entendre. Laissons de côté la France et l'Italie. Ne cherchons pas à deviner quelles compensations le cabinet de Berlin veut obtenir dans l'Occident de l'Europe pour prêter son aide à telle ou telle solution de la question d'Orient, où il n'a aucun intérêt direct. Ne tenons même pas compte de l'Autriche, intéressée cependant au premier chef. Il reste deux Etats en présence, la Russie et l'Angleterre ; deux Etats musulmans, dans une certaine mesure, en raison de leurs vastes possessions asiatiques. Et ces deux Etats se trouvent, ce n'est un secret pour personne, en antagonisme direct.

L'un, la Russie, s'est déclaré le protecteur des Slaves du sud. C'est là sa politique traditionnelle, c'est là le côté qui le rattache à l'Europe. Qu'il abandonne les Slaves aujourd'hui ou plus que jamais ils ont besoin d'aide et d'appui, son rôle en Europe est terminé ; la Russie redevient simple puissance asiatique. Or, en admettant même que le cabinet de Saint-Petersbourg ait renoncé à toute idée de s'agrandir aux dépens de la Turquie, il n'en poursuit pas moins son démembrément, car il lui faut assurer par la persuasion ou par la force la liberté absolue des rayas, et, en le faisant, il s'assure une influence prépondérante, une véritable domination en Turquie. En même temps, la Russie acquiert dans tout le monde asiatique musulman un prestige énorme.

Aussi avec quelle ardeur ne poursuit-elle pas son but ? Nous ne reviendrons pas sur l'enthousiasme que le gouvernement a su provoquer dans toutes les provinces de la Russie en faveur des Slaves. Le cabinet de Saint-Petersbourg agit encore sur la Roumanie et sur la Grèce, qui l'une et l'autre prennent une attitude de plus en plus hostile envers la Turquie.

D'autre part, l'Angleterre, s'est déclarée la protectrice de la Turquie. A quoi bon répéter les raisons qui la poussent à le faire? Nous les avons déjà indiquées. Y a-t-il lieu de supposer que l'indignation provoquée chez le peuple anglais par les massacres de la Bulgarie vont modifier sensiblement cette politique? Nous ne le croyons pas; M. Disraeli ne déclarerait-il pas encore, hier, aux applaudissements de la Chambre des communes que l'Angleterre doit maintenir à tout prix l'intégrité politique et territoriale de la Turquie, et que le gouvernement anglais ayant la conscience de sa responsabilité, est déterminé à faire son devoir?

Entre ces deux politiques, pas de moyen terme. Malgré toutes les notes échangées, malgré les conférences et les congrès, il faudra forcément, fatalement que l'Angleterre et la Russie en viennent aux mains, car, quelle que soit la répugnance qu'éprouve chacune d'elles à mettre l'Europe en feu, ni l'une ni l'autre ne veut se suicider.

E. BARBIER.

### LORD BEACONSFIELD.

L'Angleterre compte un lord de plus. Sa gracieuse majesté Victoria, devenue impératrice des Indes par les bons soins de M. Disraeli, reconnaît ce service, si c'en est un, en élevant le même M. Disraeli à la pairie, et en lui conférant le titre de lord Beaconsfield.

M. Disraeli était déjà l'époux de lady Beaconsfield, la reine-impératrice ayant honoré, depuis quelques années, la femme de son ministre d'un titre de seigneurie, pour lui ouvrir certains salons réservés de Windsor. Nous comprenons, à la rigueur cette distinction accordée à une femme, dans les pays monarchiques, où l'étiquette de cour se règle sur les noms et sur les titres; Mme Disraeli souhaitait ardemment de participer aux saluts, aux privilèges et aux menues faveurs dont jouissent tant de ladies, qui n'ont que des maris de mérite fort commun. Ces ambitions-là se comprennent, entre femmes: la gracieuseté de S. M. Victoria, à l'égard de Mme Disraeli, devenue lady Beaconsfield, nous semble tout juste l'équivalent d'un cadeau: toilette de bal ou collier de diamants. Seulement, c'est moins cher.

Mais, s'appeler Disraeli, le fils de ses œuvres, l'homme illustré par cinquante ans de lutte dans la littérature, le journalisme et la politique; le chef, à deux reprises différentes, du cabinet britannique, l'orateur écouté à la Chambre des communes, le représentant officiel de la majorité des électeurs, et vouloir descendre! vouloir échanger ce nom, d'une notoriété européenne, rendu presque célèbre par tant d'efforts et de talents, contre celui de Beaconsfield, précédé du qualificatif de lord! Risquer que l'on oublie Disraeli, pour ne se souvenir que confusément, et pendant quelques années, de Beaconsfield! Sacrifier son siège de la Chambre des communes, pour un de ces fauteuils où les lords somnolents attendent que la nation électorale ait exprimé ses vœux!

Nous avons eu peine à comprendre que M. Dufaure cessât d'être le député de la Charente-Inférieure, pour prendre le 75e rang de sénateur inamovible. Mais, du moins, M. Dufaure a gardé son nom intact; il n'a pas eu la faiblesse de le défigurer sous un masque de noblesse. Il est et il reste Dufaure, sénateur non décoré.

En France, du moins, nous avons l'orgueil bien entendu de tenir au nom que nous ont donné nos pères, et de rallier impitoyablement ceux qui ont la sotte vanité de lui donner une physionomie menteuse, sous prétexte que cela sonne mieux à l'oreille. Il faut l'empire et Napoléon III pour que Fialin devienne M. le duc de Persigny. Nous laissons à Soulouque et aux autres empereurs haïtiens la spécialité de

leurs gentilshommes légendaires, les ducs de la Limonade et de la Marmelade.

Si M. Disraeli, descendant d'un juif de Venise, fils d'un Anglais d'adoption, parvenu, à force de mérite, au premier rang dans un pays libre, s'était avisé de regarder chez nous, il eût peut-être évité ce ridicule. Il se serait souvenu que nous possédons un homme dont la carrière politique est aussi longue et certainement plus brillante que la sienne; un homme qui a été plusieurs fois ministre; qui a eu la gloire, pendant dix-huit années d'oppression, d'être une des voix rares et isolées qui parlaient du droit et de la liberté; un homme que la patrie dans sa détresse, a investi du glorieux mandat de la relever de ses ruines, qui y est parvenu, et qui a su descendre fièrement du pouvoir, sans récriminer contre l'ingratitude des gens qu'il avait sauvés.

M. Disraeli et tous ceux qui nous liront n'auront pas de peine à reconnaître cet homme. La France, qu'il aime d'une affection filiale, lui est redevable de ces services que l'on ne saurait oublier.

Eh bien! M. Disraeli lui-même, ou tout autre lord, le plus infatué de sa seigneurie, croient-ils que la gloire de M. Thiers serait accrue, s'il devenait M. le duc ou M. le prince de.....? Ce nom plébéien, vulgaire, sans illustration, sans précédents, n'est-il pas inscrit en caractères imprissables sur le livre de l'histoire? Ne vivra-t-il pas encore, quand le temps aura effacé tout souvenir de lord Beaconsfield, et même de M. Disraeli?

L'Angleterre possède sur nous des avantages incontestables. Quand notre révolution commençait, le premier acte de la sienne était terminé depuis un siècle et demi. Elle jouissait de la liberté civile et politique, de la tolérance au moins relative, de l'ébauche d'un gouvernement national, et nous sommes restés encore un siècle et demi, sous le joug des rois et des nobles. Depuis lors, la France a regagné le temps perdu. Elle a proclamé par la voix de ses philosophes, puis appliqué dans ses lois et dans ses mœurs le dogme de la tolérance. Elle a rendu à la nation la plénitude de ses droits de souveraine, par l'institution et la pratique du suffrage universel; elle a créé une législation civile encore bien incomplète, mais qui l'achemine vers l'égalité des droits et des devoirs.

Nous sommes en arrière pour la plus pénible et la plus indispensable des conquêtes; celle de la liberté. Nous envions encore à l'Angleterre sa liberté de la presse, sa liberté de réunion et d'association; toutes ces libertés populaires, en un mot, qui rendent le citoyen fort, parce qu'il est responsable.

Mais l'Angleterre peut, à son tour, nous envier cet esprit d'égalité, qui nous empêche d'affubler nos Disraeli de titres comme celui de lord Beaconsfield.

(Tribune).

### LA CHASSE AUX ABUS.

Hier, la Chambre basse, comme dit le Français, la Chambre de nos députés, comme dit avec un respect affectueux la France, a terminé la discussion du budget de la guerre. C'est une dépense de 500 millions et plus qui est votée, sauf approbation du Sénat, qui, fort heureusement, n'y peut pas ajouter vingt-cinq centimes de son chef.

Somme toute, le président de la commission, M. Gambetta, et le rapporteur, M. Langlois, ont réalisé sur divers chapitres une économie de dix-huit millions en chiffres ronds. Au risque de scandaliser les gens de bien qui rêvent encore 25 millions de liste civile pour leurs prétendants respectifs, nous dirons que ni M. Gambetta ni notre cher collaborateur M. Langlois n'ont fourré cette économie dans leurs poches. Pauvres nous les avons connus, estimés et aimés; pauvres

nous les retrouvons aujourd'hui. Quant à la nation, elle leur doit 18 millions de rente, qui n'iront pas à la caisse d'épargne, car ils sont déjà remployés, treize au profit de l'armée, les cinq autres au profit de l'instruction publique.

Grâce à la subtilité néfaste des bureaux, le budget de la guerre était depuis longtemps limpide comme une bouteille d'encre. Un des derniers ministres, honnête homme, mais peut-être médiocrement éclairé, disait à ses amis : Je ne sais pas ce qu'on peut contester dans mon budget, car moi qui le présente à l'Assemblée, je n'y ai jamais rien compris. Un jeune député républicain, garçon d'esprit et de savoir, mais nouveau dans la matière et troublé par l'émotion d'un premier débat, nous avouait qu'il n'y voyait que du bœuf. Hélas ! c'est justement ce que les pauvres soldats n'y voient guère.

Notre excellent ami et collaborateur M. Langlois compte aujourd'hui quatre ans de cette rude expérience. Voici comment il résumait ses impressions dans un de ces entretiens familiers où il éblouit l'auditoire en mottant le feu à la maison : "À mon premier budget, j'ai appris à lire ; au second, j'ai appris à écrire ; au troisième, à compter, au quatrième, à raisonner !"

Jamais, je crois, la cause des intérêts nationaux n'a trouvé avocat plus ardent et plus modeste à la fois. Il se compare lui-même à un bon chien de chasse qui a levé tous les abus, l'un après l'autre, et les a fait tuer par un incomparable chasseur. Une fois ou deux, en un mois, il s'est trompé, il a pris le change, et il s'est fait justice lui-même avec la plus naïve bonne foi. Que vous semble de ce politique, de ce calculateur et de cet orateur qui, s'étant trompé d'un million dans ses comptes, ne songe point à s'excuser, et vient lui-même comme Nisus, crier à la tribune : *Me! me! adsum qui feci in me convertite tela!* C'est moi seul qui ai inscrit un chiffre pour un autre, et ce chiffre se trouvait logé dans la colonne des millions ! Les beaux messieurs de bois doré, les Broglie, les Buffet, les Chabaud-Latour, les Fourtou, les Baragnon de l'ordre moral se sont trompés bien autrement et dans une plus large mesure. Ils ont dit, écrit, imprimé que la France avait le cœur à droite, et offert généreusement de la tuer, afin que l'autopsie donnât raison à leur diagnostic. La France n'a pas voulu mourir, elle a regimbé au scalpel, elle a rué devant la table d'amphithéâtre ; elle a répondu et prouvé par les dernières élections que son cœur était bien à gauche. Les Broglie, les Buffet, les Fourtou, les Chabaud-Latour et M. Baragnon lui-même, ce gros pétard allumé au feu des réactions préhistoriques, fulminent contre l'évidence et opposent tout leur néant à la réalité vivante.

Il faut que le parti républicain soit aussi sûr qu'il l'est de représenter la vraie France pour que MM. Gambetta et Langlois jouent ainsi cartes sur table. Leur audace à combattre les abus les plus invétérés, l'admirable sincérité qu'ils apportent dans la discussion des chiffres et dans l'aveu de leurs propres erreurs approfondront au pays, s'il doute encore de sa fortune, qu'il est livré à une invasion d'honnêtes gens.

Triste ! triste, pour une certaine catégorie de gens de bien, habiles et peu pressés, qui connaissaient le mal, n'y touchaient pas, et prudemment se mitonnaient la gloire de nettoyer un jour à petits coups de plumeau les écuries d'Augias ! Les grands seigneurs, s'il en est, qui rêvaient *in petto* de réformer le budget de la guerre, ont été supplantés irrévocablement par un simple président et un modeste rapporteur qui se nomment Gambetta et Langlois.

ABOUT.

### LES HORREURS DE BAYREUTH

Si l'on en croit une demi-douzaine de journaux français ou non, qui s'impriment chez nous, certain Richard Wagner, révolutionnaire allemand, converti et perverti, réfugié piteux et oublieux, hôte ingrat du pavé parisien, nageur farouche du ruisseau de la rue Le Peletier, favori cacophonique et gourmé de nos mélomanes trop longs d'oreilles, exécute depuis trois jours un tapage prémédité, sans circonstances atténuantes, sur destréteux forains, dorés *ad hoc*, vers lapetite ville bavaroise de Bayreuth.

Cet Herré sans gaité et sans mélodie, ce perturbateur assomant et glacial est devenu, sans dire pour-quoi, l'ennemie rampant

de la Franco. Après s'être longtemps engraisé de nos croûtes, il est venu, en 1870, dans les fourgons de M. de Moltke, nous donner le coup de pied du maestro.

Peut-être, en cherchant bien, trouverait-on les traces de son cynisme patriotique au seuil de nos monuments, contre le piédestal de nos statues. Oui, ma foi ! nous avons été assez malheureux, nous sommes tombés assez bas pour que les talons de Nadar fussent à la hauteur du front de ce Wagner !

Six ans et quelques jours après la glorieuse défaite de Reichshoffen, M. Wagner canonne de tous ses cuivres l'empereur Guillaume et quinze ou vingt grands vassaux du Kaiser allemand. Grand bien leur fasse à tous ! Quant à nous, bons Français, cette prétendue musique ne nous inspire qu'une indifférence dédaigneuse et très-proche voisine du dégoût. Nous croirions faire injure à nos lecteurs en supputant les bravos, les rappels et les couronnes que l'Allemagne féodale prodigue au moins mélodieux des croque-notes, au plus sot des poètes, au plus ridicule des dentistes contemporains.

Nous n'avons pas été tentés un seul moment d'aller entendre son chef-d'œuvre. Sait-on l'ailleurs si le grand homme ne nous aurait pas fait empoinçner, au contrôle de son théâtre, par ces gendarmes allemands que nous avons vus de trop près ?

ABOUT.

### LE BUDGET DES BEAUX-ARTS

Dans la séance du 12 août, à la Chambre des députés, s'est terminée, avec la session, la première partie des discussions relatives au budget des dépenses. On a parlé des beaux-arts. Il est utile de résumer cette séance avant d'examiner l'ensemble des débats commencés depuis quinze jours.

Le budget des beaux-arts n'a point été voté par une réunion de légistes ou de manufacturiers connaissant imparfaitement la question, le rapporteur étant un peintre, M. d'Osmoy ; on a entendu l'un des honorables, M. Daufresne, cumulant les fonctions de législateur et de compositeur de musique.

Une campagne en règle semblait avoir été organisée contre les théâtres lyriques dont on voudrait amoindrir ou supprimer les subventions. M. Douville-Maillefeu, chargé de l'attaque principale dirigée contre l'Opéra, n'étant pas présent à la séance, les théâtres s'en sont tirés à bon compte et les crédits sont restés tels qu'ils avaient été convenus d'un commun accord entre le gouvernement et la commission.

Les scènes lyriques absorbent en subventions près de douze cent mille francs, et la plus forte partie de cette somme, huit cent mille francs, revient à l'Opéra. La légitimité de ce régime des subventions peut être défendue quand même par ceux qui ont un grand amour de l'art. Cependant il existe à cet égard des règles qu'on ne saurait méconnaître. On sait qu'il y a quarante ans, l'art musical s'est comme concentré sur un seul point du monde civilisé qui est Paris. *Guillaume Tell* et les *Huguenots* n'étaient point signés de noms français. Le théâtre des Italiens arrivait, disait-on, au sommet le plus élevé que l'art puis atteindre. Cela tenait-il à l'empressement du gouvernement d'alors à encourager les théâtres ? Les théâtres n'étaient point subventionnés.

L'Opéra-Corifique fut bien tard. L'Opéra avait 600,000 francs et la mauvaise salle de carton détruite il n'y a pas longtemps. On faisait moins en ce temps-là pour l'éclosion des grandes œuvres, et pourtant quelles œuvres ! Ce jour, le despote qui fit Versailles, ce monument froid qui ne vaut pas un bijou de la Renaissance, promet une grosse somme à qui trouverait un nouvel ordre d'architecture. On imagine un chapiteau où l'acanthe était remplacée par des plumes. Ça truche ! L'art n'est donc comme ces grands vins qui viennent du territoire, et dont les plants ne peuvent être dépayés. Les

gouvernements n'y font rien. Si les frais de certains de travaux peintures murales et d'architecture ne peuvent être supportés chez nous que par l'Etat, à raison de l'exiguité de fortunes dans ce pays de démocratie et d'immenses richesses qu'on nomme la France, peut-on dire cela des théâtres ? Ils sont subventionnés naturellement par un maître difficile et richissime, le public.

Après le vote des subventions et quelques observations échangées entre le Rouennais, M. Desseaux et M. le ministre des beaux-arts, relativement à la tour où les Anglais détinrent Jeanne d'Arc, le reste des quinze chapitres spéciaux à la section et formant le complément du budget général des beaux-arts et de l'instruction publique a été voté aussi, puis les débats ont été clos par la lecture du décret de prorogation.

Cette première partie de la discussion du budget des dépenses a présenté un grand intérêt : le cadre était excellent. On a débuté par l'instruction publique. Après s'être occupé des lycées, des écoles primaires, des instituteurs pauvres, on a réservé la deuxième section relative aux beaux-arts pour attaquer cet énorme budget de la guerre, cause, même parlementairement, de bien sérieuses préoccupations. A la suite de ce long et dur travail, est venu l'examen des problèmes plus calmes et plus attrayants soulevés par les théâtres, les écoles de peinture, etc. Cette première partie de la campagne est bonne. Sans nul doute, la majorité a continué sa politique opportuniste. La demande de M. Madier de Montjau sur la dépense relative aux peintures du Panthéon a échoué. Mais il faut reconnaître que jamais jusqu'à présent, on n'avait examiné le budget avec tant de soin et de souci du bon emploi des deniers publics.

## LE TOUR DU MONDE

Une nouvelle Société se fonde qui a des visées bien plus hautes que les Clubs alpins. Elle prétend organiser des voyages d'études autour du monde.

Cette Société part de cette vérité, qui n'est guère contestable. Un voyage autour du monde est une chose très utile, mais qui n'est à la portée que des millionnaires. Il s'agit de le rendre, par l'association, accessible aux bourses médiocres.

Un grand navire à vapeur, construit et aménagé exprès, partira chaque année du Havre au mois de mai, et fera le tour du monde en six mois, relâchant à tous les points intéressants du globe.

Trois ou quatre professeurs seront embarqués pour faire, pendant la traversée, des conférences relatives aux lieux vers lesquels on se dirigera ; ils feront connaître, sous tous leurs aspects, les pays à visiter, avant que le navire les atteigne.

Le nombre des passagers est limité à cinquante, et le premier voyage fixé au mois de mai 1877. Du Havre, par Lisbonne, Madère et les Bermudes, le bâtiment se rendra à New-York, puis à Charleston ; de là aux grandes Antilles, puis aux petites Antilles, et du Para à l'embouchure de l'Amazone suivant la côte de l'Amérique du Sud, il touchera à Rio-de Janeiro, à Montevideo, à Buenos-Ayres, franchira le détroit de Magellan, traversera l'océan Pacifique, en touchant Taïti, aux îles Tonga, à la Nouvelle-Zélande, et enfin en Australie. De là au Japon ....

Mais je m'arrête ; car j'ai l'air de répondre à l'une de ces interrogations que l'on pose aux enfants des écoles : " Par où prendriez-vous pour aller de tel à tel point ? "

Il suffit de savoir que l'on touchera tour à tour tous les lieux les plus intéressants du globe, et je ne sais pas pour un jeune homme bien né de plus joli complément d'études.

C'est à l'initiative d'un officier de notre marine, M. le lieutenant de vaisseau, Georges Biard, qu'est due l'idée de cette entreprise. Elle est patronnée par toutes les Sociétés de géographie de France et d'Angleterre, qui ont vu dans ce navire, selon l'heureuse expression de mon vieux camarade d'école Levasseur, " une véritable école des sciences géographiques. "

Parmi les fondateurs se pressent en foule les noms les plus illustres, les Ferdinand de Lesseps, les Drouyn de Lhuys, Emile Passy, Levasseur, Wolowsky, Bisschoffheim, et tant d'autres

Nous ne pouvons que joindre nos efforts au concours plus effectif que donneront ces messieurs, dont quelques-uns sont des gros bonnets de la finance.

FRANÇOIS SARCEY.

## LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Au milieu des appréciations et des renseignements contradictoires dont la démission de M. le général de Cissey est le point de départ, le *Moniteur universel* publie une note dont l'origine pourrait bien être semi-officielle.

Dès que fut entamée la discussion du budget de la guerre, la démission de M. de Cissey parut inévitable, et il ne resta à son poste jusqu'à la fin du débat que sur les instances du Président de la République. Dès lors, on s'occupa de remplacer le ministre démissionnaire.

Quatre candidatures étaient possibles et pour ainsi dire en présence : celle du général Chanzy, celle du général Berthaut, celle du général Chareton et enfin celle du général Gresley. On se rendit assez vite compte des dispositions peu favorables du gouverneur général de l'Algérie, qui désire, paraît-il, achever la réorganisation du grand commandement dont il est pourvu. Quant au général Charenton, il est dans un état de santé qui ne lui permet pas d'affronter les fatigues du ministère de la guerre. Il ne restait donc que MM. Berthaut et Gresley, qui ont tous les deux au même degré la confiance du Maréchal et de l'armée.

Dans la journée du 14 août, on put croire que le second était ministre de la guerre, et nous devons à la vérité d'ajouter que M. le général Berthaut acceptait, à ce moment, la situation de chef d'état-major du général Gresley. Mais ce dernier, persuadé que le nom du général Berthaut, dont les services sont plus anciens, serait mieux accueilli que le sien dans l'armée, appuya avec énergie la combinaison qui vient d'aboutir et qui constate, en outre, l'accord complet du nouveau ministre et du chef d'état-major.

On voit par là, jusqu'à quel point, la politique a été absente et de la démission du général de Cissey et de la nomination de son successeur, qui a, du reste, le mérite de n'être ni député, ni sénateur, et de rester, par conséquent, en dehors de tous les partis militants.

— Du haut des cieux sa demeure actuelle — car nous supposons qu'il aura réussi à y entrer — Rabelais a dû contempler avec quelque plaisir, mais en même temps avec regret, et peut-être bien un peu de jalousie, le festival qui a eu lieu hier à Gregory's Point Norwalk.

Pantagruel et Gargantua sont distancés d'au moins cinq cents livres de homard et d'une non moins grande quantité d'autres victuailles !.....

On sait, que chaque année à pareille époque, a lieu le dîner des hommes réputés les plus gras des États-Unis, et ce dîner auquel peu de personnes d'ailleurs sont conviées, est une espèce de tournoi où la victoire reste au plus absorbant, un véritable *steeple-chasse* à la *goinfrerie* avec cette seule différence que d'ordinaire ce sont les jockeys les plus légers qui arrivent premiers, tandis qu'ici ce sont au contraire les plus massifs qui gagnent le prix.

Donc avant-hier a eu lieu le dîner annuel de ces Messieurs les compagnons de la graisse. (Ne pas confondre avec ceux de Saint-Antoine).

Les huîtres et le porc forment habituellement le fonds du menu de cette réunion, et nous pouvons dire que cette année le programme a été parfaitement observé. Des huîtres et du porc, on ne voyait que cela ! Il y en avait sur la table, sous la table, devant la table, derrière la table, à côté de la table, partout enfin, et les plus difficiles pouvaient être contents.

Le président a ouvert la séance par un discours sur l'art de bien manger ; puis machoires d'agir, et estomacs de se gonfler ! Cinq ou six machinés n'auraient pas fonctionné avec plus de régularité et plus de vitesse que ces mastodontes, chez lesquels tous les nerfs de la mastication se trouvaient en jeu et qui mangeaient deux fois : par la vue et par la bouche.

85 paniers de petits *clams*, 27 de grands, 45 d'huîtres, 24 barils de homard, 18 barils de pommes de terre, 6 barils de maquereaux, 16 barils de patates, 150 poulets, 420 canards et 9,000 épis de maïs furent absorbés !.....

Après ce laborieux travail, l'assemblée se reposa : elle reprit haleine. Alors vint le champagne et sous l'influence de ce stimulant, la partie de leur être qui n'avait pas été ensevelie sous ces décombres d'huîtres, de pommes de terre, de canards, de poulets et de maïs se réveilla, et quelques toasts furent portés : toasts aux abdomens les plus volumineux, toasts aux estomacs les plus spacieux, toasts aux *beaf-steaks*, toasts aux poulets, toasts aux poissons, toasts aux huîtres, toasts à eux-mêmes !.....

Puis on essaya quelques pas de danse mais la légèreté manquait, et le bal vécut moins que le banquet. On procéda enfin à une opération capitale ; on pesa les concurrents et voici les résultats que donna cette opération :

M. Williard Perkins, de Waterbury, 392 livres ; M. Patrick Murphy, de Westport, 302 ; un jeune homme de 12 ans, F. Raymond, 201½ ; enfin M. Peter Reel, 291. Mais la victoire est certainement pour l'enfant de 12 ans. 12 ans et déjà 201½ livres, 201½ livres !..... quel gros petit monstre cela doit faire. 201 livres et 12 ans seulement !..... Honneur à son père, honneur à sa mère, honneur à sa nourrice, honneur à la maison qui le vit naître, honneur à la main qui l'éleva, honneur à cette masse, honneur à cette substance, honneur à cette matière, honneur à ce phénomène monstrueux !..... ah ! qu'on ne nous parle plus des grands prix de Paris ou de Rome..... que signifie tout cela, et quel piètre figure ferait notre jeune Reimach, le dernier grand prix, à côté du *boy* de 201½ livres..... La matière, à la bonne heure, voilà qui se sent, voilà qui sent, voilà qui se touche, voilà qui pèse, voilà qui vaut, voilà qui paye ! Vive donc la matière et honneur au comté qui peut voir de pareilles masses et récompenser de pareilles choses. L'avenir est là : Elever des huîtres pour alimenter les phénomènes et des phénomènes pour absorber les huîtres.

— Les expériences d'artillerie qui ont eu lieu dernièrement à Woolwich ont présenté un intérêt tout-à-fait exceptionnel, et feront certainement époque dans la grande lutte entre les fondeurs de canons et les fabricants de cuirasses qui se prolonge depuis tant d'années, et qui a coûté tant de millions à l'Angleterre.

Le *Eighty one ton gun* (canon rayé pesant 82,300 kilos) a supporté une charge de 167 kilos de poudre — la plus forte qu'on ait risquée jusqu'à ce jour.

Le projectile, pesant 775 kilos, a quitté la gueule monstrueuse du canon avec une vitesse initiale de 8,285 mètres ; et, à la distance d'un kilomètre, a traversé une plaque en fer forgé d'une épaisseur de 0 m 90, aussi facilement qu'une balle de pistolet perce un carton de tir !

Les "cuirassites" sont dans la consternation.

En effet, il n'existe pas au monde un seul vaisseau cuirassé portant des plaques d'une pareille épaisseur, et il est fort douteux que l'on puisse arriver à en construire utilement. D'ailleurs, en admettant même que l'on pût y réussir, la construction d'un canon nouveau et encore plus formidable viendrait probablement mettre à néant le résultat de ces nouveaux travaux et de ces nouvelles dépenses. Sans avoir de connaissances spéciales, il me semble bien démontré que, dans ce duel entre le canon et la cuirasse, cette dernière doit inévitablement finir par avoir le dessous. Les lois de la pesanteur imposent au poids des plaques dont il est impossible d'armer un vaisseau des bornes que le calcul peut facilement établir ; tandis que la puissance de l'artillerie paraît être susceptible d'un développement pour ainsi dire illimité.

En attendant, ces expériences nous ont donné la certitude absolue que le plus formidable *Ironclad* du monde entier pourrait être coulé à fond par un seul boulet bien dirigé du *Eighty one ton gun*, à côté duquel le fameux canon Krupp, qui a eu son heure de célébrité en 1867, n'est plus qu'un inoffensif jouet d'enfant.

Les anciens ne connaissaient ni les liqueurs, ni le café ; cependant, si l'on en croit les médisants, ils buvaient plus que nous.

Un excellent homme de l'Académie des sciences morales et politiques, a fait sur ce point, si moral et si politique, un petit calcul que je me garderai de vous laisser ignorer. Il a supputé que trente hommes peuvent se griser de nos jours fort raisonnablement pour *cinquante francs*, tandis que dans l'antiquité il fallait au moins 270 fr. pour en griser autant, aussi bien. Peu importe les chiffres. L'honorable savant est de notre avis : les anciens buvaient.

Que buvaient-ils ? Du vin.

Mais il y a vin et vin.

Chez les anciens, le vin était ce que nous appelons des confitures, et même pis, car ils y mêlaient des essences de fleurs, du miel, du fromage, de la résine et une foule d'autres ingrédients et drogues diverses. Le tout se coagulait, formait une masse solide, une sorte de savon, que l'on découpait, je ne sais pas au juste comment, et dont on râclait les morceaux dans un verre d'eau chaude, afin de les y délayer. Par cette cuisine, qui représente assez bien la préparation d'une tasse de chocolat, on obtenait un délicieux petit breuvage.

Cet usage était fort ancien.

Quand le vin était nouveau, on l'étendait sur du pain, et on le mangeait en tartines sur le pouce. Quand il avait un peu d'âge, on le grignotait en tablettes. Quand il avait soixante ou quatre-vingts ans, on pouvait en bâtir des maisons.

Il y avait deux sortes d'établissements où l'on mangeait du vin.

D'abord les gargottes, en latin *popinæ*. Je ferai remarquer que c'est de ce mot romain que vient notre terme *popote*. S'il n'est pas noble, on conviendra que ce n'est pas faute de parchemins.

Dans les *popinæ*, on fricassait les restes des victimes achetées à vil prix aux prêtres de la paroisse. Observons que *pape*, dans l'Eglise grecque et la russe, signifie curé, et que *popote* et *pope* (il ne me chaut que *pope* en rougisse) sont manifestement cousins.



Les *popinæ* étaient laissées au bas peuple comme les guinguettes de nos barrières. Les établissements fashionables étaient les *thermopoles*.

*Messenger Franco-Américain.*

### LES FEMMES TOUTES LA MÊME.

Il y a longtemps qu'on a attribué à Alphonse Karr ce paradoxe : "Les femmes ! elles sont toutes la même." Il s'agissait du point de vue moral ou du caractère. Voici ce qu'écrivait aujourd'hui le spirituel satiriste au sujet de l'uniformité de costume :

Il n'est pas sans intérêt de constater que le diable est en train de perdre un de ses engins les plus dangereux pour la capture et la perte des hommes.

"Il ne faut rien refuser ni rien demander à la nature, disait un médecin à Louis XIV—continuez donc, à condition de ne prendre aucune drogue excitante—mais je dois avertir Votre Majesté que le changement est une drogue."

*Quelqu'un*, que je ne nommerai pas, disait un jour à une charmante femme, désolée et humiliée d'une infidélité, et s'écriant : Elle est donc plus belle que moi !—Non, et il s'en faut ; mais quelque parfaite que soit la beauté d'une femme, il est un agrément qu'elle ne peut posséder, et c'est le seul qui vous manque.

—C'est d'être une autre.

Eh bien, grâce aux chemins de fer, à la rapidité et à la fréquence des voyages, grâce à l'envahissement despotique des modes françaises, nous approchons du moment où il n'y aura plus d'autres femmes.

Pendant longtemps, cette tyrannie ne s'est exercée que sur les femmes de la classe riche, sur les femmes du monde—mais on en prenait son parti ; en voyage il ne faut voir ni les gens du monde ni les jardins qui se ressemblent partout, mais le peuple et les champs—mais aujourd'hui on ne voit plus partout que des imitations, des "épreuves," des contrefaçons de la parisienne ; les artisans, avec une inconcevable rapidité, adoptent les "modes de Paris" ; plus de ces charmantes coiffures que portaient autrefois les génoises, et qui leur donnaient un galbe majestueux qui me faisait dire il y a encore vingt ans : toute génoise est belle à dix pas ;—encore un peu, mais très-peu du voile noir des milanaises.—A Rome, je l'ai constaté l'année dernière, les peintres n'ont plus pour modèles que des femmes qui ne mettent que pendant la séance les anciens costumes qui les gênent, qu'elles n'aiment pas, qu'elles portent mal.

Partout, aujourd'hui, ces horribles et répugnants édifices de faux cheveux,—même chez celles qui ont les plus beaux cheveux naturels.—Notez que les artisans et les femmes du peuple ne peuvent reconstruire cet édifice qu'une fois, deux fois, au plus, par semaine, que ça devient une tignasse sordide, et qu'elles ont l'air de porter sur leurs épaules une de ces "têtes de loup" dont on se sert pour enlever les toiles d'araignées au plafond.

Mais j'ai constaté ici un raffinement curieux :—les faux cheveux sont un luxe ; bien des femmes sont plus fières de leur luxe que de leur beauté—si quelques femmes veulent avoir de belles robes pour être belles, beaucoup plus désirent être belles pour acheter de belles robes—oh bien ! si les cheveux postiches étaient arrangés, mêlés aux autres avec un certain art, beaucoup d'entre les passants pourraient ne pas s'apercevoir de la fraude et les prendraient pour de vrais cheveux—c'est ce qu'elles ne veulent pas ; on croirait que leur beauté ne leur donne pas le moyen d'acheter de faux cheveux comme les autres—quelle humiliation !—c'est pourquoi elles s'appliquent visiblement à les ficher, à les attacher assez maladroitement pour que le doute ne soit pas possible,—comme du temps de Louis XV et de Louis XVI on mettait le rouge par grosses plaques.

Je prie le diable d'agréer mes compliments de condoléance ; encore un peu de temps et il n'y aura plus de femmes autres.—Il va perdre un de ses instruments de puissance "*instrumenta regni*" les plus énergiques.

### COMMERCE AVEC L'AUSTRALIE.

On parle d'ouvrir à nos produits un nouveau marché. Le commissaire de la Nouvelle Galle du Sud près de l'Exposition du Centenaire, M. Morris, s'est aperçu qu'au point de vue de la qualité, la plupart de nos produits ne le cèdent en rien à ceux que l'Australie importe des Etats-Unis, et qu'au point de vue du bon marché, nous laissons de bien loin en arrière nos voisins.

Hoinmé pratique par excellence, et l'un des plus chauds partisans d'une grande question d'économie politique, que l'Australie a admise en principe, le libre-échange, M. Morris est resté étonné de ce que jusqu'à présent, le Canada et les colonies Australiennes, étaient restés étrangers l'un à l'autre, et de ce qu'il n'y avait pas encore, entre la confédération canadienne et son pays d'adoption, des relations commerciales importantes et suivies.

Voici quel a été depuis quatre années notre commerce avec l'Australie :

	Importations.	Exportations.
1872.....	\$ 1,103 00	\$ 30,823 00
1873.....	388,352 00	40,965 00
1874.....	.....	98,733 00
1875.....	400 00	181,938 00

M. Morris s'est rendu dernièrement à Montréal, et y est entré en pourparlers avec les principaux capitalistes de notre métropole commerciale. Il leur a fait comprendre que les canadiens pouvaient expédier avec profit en Australie, les laines, les chaussures, les instruments agricoles, les outils, la poterie, les poêles, le sel, le fromage et le pétrole.

On a résolu de s'entendre avec le gouvernement de la Puissance, pour que durant l'hiver, il expédie en Australie un navire chargé d'échantillons de nos produits. La délégation a reçu du Premier Ministre une réponse favorable. Attendons-nous à voir avant longtemps notre commerce augmenter en richesse et en importance.

### EFFROYABLE CONFLAGRATION À ST. HYACINTHE.

La ville de St. Hyacinthe a été presque complètement détruite par un incendie, dimanche après-midi.

Le fléau terrible du feu a cruellement éprouvé les villes du Bas-Canada, cette année. Après l'incendie d'une partie de Québec, est venu celui de St. Jean, et aujourd'hui celui de la partie commerciale de St. Hyacinthe, où les pertes sont encore plus considérables. Par les temps de crise que nous traversons, ces rudes épreuves seront difficiles à supporter, et la prospérité de notre province en sera considérablement affectée.

Nous donnons ci-après les dépêches reçues du théâtre de l'incendie.

St. Hyacinthe, 3.

Un incendie désastreux a éclaté cet après-midi dans la boulangerie de M. Chaput, près du bureau de poste, et s'est propagé en peu de temps jusqu'à la rivière, près du pont du Grand-Tronc. En moins de deux heures, toute la partie commerciale de la ville a été la proie des flammes. Six cents maisons ont été détruites ; il n'en reste pas cent debout. Les pertes sont énormes.

St. Hyacinthe, 3, 9.50 hs. p. m.

La ville est presque entièrement réduite en cendres. L'incendie a commencé vers une heure de l'après-midi ; activées par un vent violent, les flammes ont fait des progrès rapides et en peu de temps ont réduit en cendres la plus grande partie de la ville. Les hôtels, les banques et les églises sont brûlées.

La brigade de Montréal fut avortie à 3 heures, par télégraphe, et elle envoya aussitôt par un train spécial une pompe à vapeur et des pompiers. A son arrivée à la gare de St. Hyacinthe, le convoi fut entouré d'une foule nombreuse qui voulait enlever la pompe à vapeur du wagon découvert sur lequel elle était placée; on eut beaucoup de peine à l'en empêcher. Les hommes d'équipe et les pompiers déchargèrent promptement la pompe, qui fut allumée aussitôt et placée devant une grande manufacture de chaussures, occupant une centaine d'ouvriers. Cette fabrique fut sauvée et la pompe à vapeur arracha aussi à la destruction plusieurs maisons, entre autres celle de M. Duclos et l'école.

Une femme âgée ayant voulu rentrer dans sa maison, qui était en flammes, pour y chercher sans doute une somme d'argent qu'elle avait oubliée, a été brûlée.

La consternation la plus grande règne dans la ville; les habitants démenagent en toute hâte; il y a dans les rues une confusion incroyable, et plusieurs personnes ont été renversées par les voitures chargées de meubles.

Les pompes de St. Hyacinthe n'ont été d'aucun secours; les pompiers de Montréal ont travaillé avec une ardeur incroyable; quoiqu'excédés de fatigue, ils ne s'arrêtent pas et essaient de rendre maîtres du feu.

A dix heures, l'incendie continuait ses ravages.

St. Hyacinthe, 4, 1 h. p. m.

Un incendie s'est déclaré vers 2 hrs de l'après-midi dans un hangar appartenant à M. Blanchet. L'aqueduc ne fonctionnant pas pour cause de réparations, les flammes dévorèrent en peu de temps la partie commerciale de la ville.

Un homme a été tué.

Les pertes sont estimées à \$1,500,000; plus de 500 familles sont privées de domicile.

Au milieu d'une agitation si grande, il est impossible de se procurer de détails.

Les pompiers de Montréal, ainsi que ceux d'Acton ont rendu de grands services.

On expédie des provisions de Richmond, Acton et Montréal.

Plus récent, 1.30 p. m.—Les trois quarts de la ville ont été détruits par le feu. Des banques et des maisons commerciales, il ne reste plus que les ruines et les papiers.

Une conflagration désastreuse a éclaté ici cette après-midi dans la boulangerie tenue par M. Chaput, près du bureau de poste et s'est étendue rapidement jusqu'à ce que le feu eut atteint la rivière près du pont du Grand-Tronc: dans environ deux heures toute la partie commerciale de la ville était détruite; 600 maisons ont été consumées, il n'en reste pas 100 debout. Les pertes sont immenses.

Les rues incendiées sont les suivantes: Bourgasés, St. Dominique, St. Joseph, St. Hyacinthe, St. François, St. Simon, Montd'or, Piette, Ste. Marie, Concorde, Williams, St. Louis; trente-trois blocks ont été détruits. La plupart des maisons étaient en bois.

Les principaux établissements détruits sont la banque des Marchands, l'hôtel-de-ville, la banque de St. Hyacinthe, le bureau du télégraphe de Montréal, la manufacture de chaussures de Côté, Côté & Cie, la tannerie et la manufacture de chaussures de Victor Côté.

Les gens sans abri ont été logés à l'évêché, dans les couvents et le Palais de Justice.

Le train qui a transporté les pompes de Montréal, n'a pris que trente-deux minutes de la Pointe St. Charles à St. Hyacinthe.

Depuis deux ans l'aqueduc fonctionnait, mais il n'a pas rendu de grands services. Quand il cessa de fonctionner, il n'y avait pas d'engin à vapeur ou à bras.

La Cie d'Assurance Royale d'Angleterre souffre de grandes pertes ainsi que la "North British," et l'Union Commerciale, la Citoyenne perd environ \$40,000, la Stadacona environ \$60,000, l'Assurance Agricole perd lourdement aussi, mais on n'en connaît pas le montant; il est ainsi de la Cie de Sherbrooke et des autres compagnies mutuelles. La Royale Canadienne perd environ \$18,000.

## VARIÉTÉS.

MONSIEUR LE CURÉ DE PUY-CHAPELLE.

J'ai connu dans le Puy-de-Dôme un gros bourg appelé Puy-Chapelle. On aurait tout aussi bien fait d'y supprimer l'église, car elle était vide en tous temps. Par les vitres cassées passaient le lierre et la vigne-folle. Si ces pauvres plantes ne s'étaient pas un peu mises en travers, la pluie eût inondé le chœur. Les araignées n'étaient guère dérangées, je vous assure; elles engraisaient paisibles, au fond des confessionnaux, brochant des dentelles dans tous les coins. Celles qui avaient du goût pour la méditation, pouvaient s'en donner tout leur sôul.

Le curé mourut de misère et de chagrin, comme ses prédécesseurs, si bien que personne ne se souciait de le remplacer. Pendant plusieurs mois la cure demeura vide comme l'église. On se démenait à qui mieux mieux auprès de Monseigneur de Clermont pour ne pas venir à Puy-Chapelle. Un brave garçon, ancien aumônier de régiment, accepta cependant ce poste de combat.

Il s'y prit de toutes les façons pour ramener à Dieu ses brebis galeuses et les purifier, mais le troupeau tout entier fit la sourde oreille. Comme c'était un bon luron que l'abbé Chalencçon, comme il ne se faisait pas prier pour conter un tas d'histoires sur les pays étrangers qu'il avait parcourus, comme il avait fait la campagne de Crimée, celle d'Italie, celle de Chine et la dernière aussi, vous savez?... la maudite! enfin, comme il buvait rasade mieux qu'homme de France, on aimait à l'avoir pour convive; mais pour confesseur, point! Il annonça les sermons les plus appétissants du monde, et il les prononça dans le désert. Il remit lui-même aux vitraux de l'église des carreaux qu'il retira de ses fenêtres; il frotta les parquets du chœur; il fit la chasse aux araignées qui ne comprenaient rien à ses attaques; il fit reluire les flambeaux de plaqué qui ornaient l'autel; il badigeonna les colonnes, ce qui ne lui prit pas moins de trois mois, pendant lesquels il supprima un de ses maigres repas. Il fallait bien subvenir à toutes ces dépenses!

Voyant que rien n'y faisait, notre curé se dit, à la façon de Mahomet, que puisque le pécheur n'allait pas à l'Eglise, l'Eglise devait aller trouver le pécheur. Reprenant son rôle de missionnaire, il fut de maison en maison porter la bonne parole. On le reçut bien, on lui offrit à table une place qu'il n'accepta pas; pendant un long mois, il fit de la religion à domicile. Mais ses exhortations n'eurent pas plus d'effet que tout le reste.

Alors la tristesse le prit. Il s'enferma chez lui et ne sortit plus que pour les offices. Bien des fois il songea à écrire à Monseigneur pour demander qu'on le relevât de faction, mais toujours il se dit: "Si je m'en vais, qui donc prendra ma place?" Et il resta.

Il ne tarda pas à s'ennuyer, comme bien vous pensez. Sa propre société lui devint totalement insuffisante. Il appela la musique à son secours et se mit à travailler le flageolet. Il s'ennuyait tant, ce pauvre abbé Chalencçon, qu'il cultiva son instrument avec rage. Aussi ne tarda-t-il pas à acquérir un talent fort remarquable.

Chaque fois qu'il exécutait quelque fantaisie, la plupart du temps de sa façon, car la musique coûte cher (c'est là son moindre défaut), la place de l'église se couvrait de mélomanes; et, comme la vie de l'abbé était réglée ainsi qu'un papier de musique, à certaines heures, chacun apportait sa chaise et s'installait sous les fenêtres du presbytère.

—Tiens! tiens! tiens!..... se dit l'abbé Chalencçon, il serait plaisant que je ramenasse à Dieu tous mes déserteurs, au son du flageolet!

Et il afficha à la porte de son église qu'il ne jouerait plus qu'en l'honneur de Dieu; que tous les dimanches et les jours fériés, à la grand'messe, entre la Préface et le Canon, il exécuterait un air varié.

L'idée parut plaisante et la première messe en musique de l'abbé Chalencçon attira une vingtaine d'amateurs. La quête produisit trente cinq centimes. Le pauvre curé ne s'était jamais vu à pareille fête. Seulement, je dois l'avouer, l'office s'était achevé dans la solitude. C'était humiliant pour le bon Dieu!

—Bien!..... se dit l'abbé, je vais m'y prendre autrement. Il afficha sous le porche:

## DIMANCHE PROCHAIN,

à neuf heures du matin.

*Grand' Messe en Musique.*

Les portes de l'église seront ouvertes à neuf heures moins dix.

## A L'ISSUE DE L'OFFICE

L'abbé Chalencçon exécutera sur le flageolet :

*La Bourrée de Chouigny.*

Cette fois l'église fut pleine. La quête produisit 1 fr. 85c. Il y eut un petit discours qu'on écouta avec assez de recueillement et dans lequel, je dois l'avouer, l'abbé trouva moyen de parler à la fois de l'Eucharistie et de la taille des poiriers, du Baptême et du drainage. Puis, quand tout fut fini, il rendit la liberté à ses fidèles.

Il ne se passa pas un mois avant que l'église devint trop petite. Je vous laisse à penser si notre curé était heureux.

Mais voilà qu'on vint le trouver un vendredi soir, le priant de vouloir bien rester chez lui le lendemain matin. Une députation deva t venir le trouver. Il demanda quelle était cette députation, ce qu'on attendait de lui, et mille autres choses; on ne voulut répondre à rien.

L'abbé ne dormit pas cette nuit-là. Avant l'aube le pauvre homme était debout. Il brossa sa soutane à quatre ou cinq reprises, se fit aussi beau qu'il le put, frotta ses meubles, mit des fleurs un peu partout et attendit.

À huit heures, la députation fit son entrée au presbytère. Elle se composait de fillettes de seize à dix-neuf ans, toutes nippées comme pour une fête. Chacune, en entrant, remit à son curé : celle-ci un bouquet de fleurs cultivées, celle-là des fruits, les plus beaux de leurs jardins et vergers.

— Monsieur le curé, dit la plus jeune, nous venons vous trouver un peu contre le sentiment de nos parents qui ont pensé que vous seriez offensé par notre demande. Nous savons toutes que, quoique curé, vous êtes un bon garçon, et que vous ne voyez pas de mal à ce que les filles s'amuse honnêtement. Alors, nous nous sommes dit que nous viendrions vous prier..... de vouloir bien..... consentir..... si cela ne vous est pas trop désagréable..... à..... nous faire danser un brin le dimanche, au son de votre flageolet.

— Vous ne vous êtes pas trompées, mes mignonnes, et je suis bien à votre disposition, répondit l'abbé subitement inspiré. Mais, toute peine mérite salaire, et vous ne voudriez pas que votre curé se fit ménétrier pour le roi de Prusse. Nous allons, si vous le voulez bien, régler nos petites conventions. Je vous avouerai que je m'en nuie seul à Vêpres, comme vous ne pouvez pas vous en faire une idée. J'aime la société, moi. Eh bien, mes mignonnes, je ferai danser le dimanche soir tous ceux et toutes celles qui m'auront tenu compagnie pendant les Psaumes.

Depuis ce temps, tout se passe à la plus grande gloire de Dieu à Puy-Chappelle. Les petits discours de l'abbé ont réveillé bien des convictions assoupies, et le jour de Pâques, la table sainte est encombrée.

Tout cela par la grâce d'un flageolet.

ALPHONSE DAUDET.

## HISTOIRE D'UN MORCEAU DE CHARBON.

Par une soirée du mois de janvier, j'étais assis au coin du feu, les pieds sur les chenets, tisonnant machinalement la houille d'où sortaient, par intervalles, de brillants jets de flamme, écoutant le vent du nord jouer de l'orgue dans la cheminée, pensant à mille choses et à rien. Peu à peu mes papiers s'alourdirent et je tombai dans un état de somnolence intermédiaire entre la veille et le sommeil. De temps en temps, une note aigue de vent, semblable à une plainte, ou un pétilllement dans le foyer, me rappelaient à la conscience du monde réel; puis venait s'y mêler un bruissement étrange, quelque chose comme une voix, qui partait de l'âtre. Ce n'était point une voix humaine, et cependant je comprenais ce que me disait l'être qui se manifestait ainsi. Il me semblait que la voix sortait d'un gros morceau de charbon qui, tombé dans l'angle de la grille, demeurerait spectateur de la combustion de ses camarades.

Or, voici ce qu'il m'a conté :

« Monsieur, j'entendais, ce matin, l'homme qui m'a apporté chez

vous sur son dos se plaindre de son sort, disant qu'il faisait un métier trop rude, que le pain qu'il mangeait lui coûtait bien cher, et que personne n'était plus malheureux que lui. Ses plaintes vous intéressaient et vous l'avez exhorté à la patience. « Tout le monde souffre, » lui disiez-vous, « vous êtes moins malheureux que bien d'autres, car vous gagnez honnêtement votre vie, et vous avez votre charbonnière pour vous soigner et vous aimer. » J'ai compris, monsieur, que vous étiez compatissant, et moi qui n'ai pas encore trouvé sur ma route un homme qui m'inspirât assez de sympathie pour lui conter mes peines, je me suis réjoui à la pensée de vous révéler mes longues infortunes, de vous faire savoir qui je suis, l'état où m'ont réduit mes malheurs et ce que je pourrais être. »

Mon interlocuteur fit une pause comme pour rassembler ses souvenirs. La pendule sonna onze heures, mais je ne cherchai point à changer le cours de mes idées, de peur de perdre un mot du récit du noir ami que je m'étais fait.

« Monsieur, » reprit la voix, « je suis bien vieux, presque aussi vieux que la terre; cependant je n'ai point oublié ma jeunesse. Je suis né dans un pays au nord du vôtre, et qui en a été séparé par les eaux; on l'appelle l'Angleterre. Je dois vous dire que ma patrie est méconnaissable. Tout y est changé depuis mon temps. Quand je vins au monde, la terre ne parcourait pas dans l'écliptique la même courbe qu'aujourd'hui. Ma patrie recevait du soleil des rayons plus directs, tandis que la chaleur intérieure du globe pénétrait jusqu'à la surface. Les parties les plus chaudes de la planète refroidie que vous connaissez ne peuvent vous donner une idée de l'atmosphère qui entourait mon berceau. La terre, les eaux, l'air, le ciel, n'avaient point alors l'aspect que vous leur voyez. L'air était dense, chargé de vapeur, mêlé d'un gaz pesant qui fournissait aux végétaux une nourriture opulente. Les rayons du soleil, en partie absorbés par cette atmosphère épaisse nous arrivaient comme au travers d'une glace dépolie et nous baignaient sans cesse d'une lumière vivifiante. Il n'y avait point alors, comme aujourd'hui, des régions brûlantes et des régions glacées, aussi toute la surface du globe offrait-elle une végétation identique. Les forêts humides de l'île de Chiloe, toujours baignées de pluie ou enveloppées de brouillard, peuvent à peine vous donner une idée de la forêt créatrice de la terre à l'époque où je naquis. Elle avait passé déjà par bien des phases et vû s'accomplir bien des prodiges. Sur les fondations solides et inaltérables de granit et de gneiss primitifs, des micaeschistes, des talcschistes, des grès rouges, s'étaient lentement déposés par couches inégales. Des êtres microscopiques, premiers embryons d'animaux, tâtonnements d'existence organique, étaient nés par myriades dans les boues chaudes qui recouvraient les continents. Des mollusques, des zoophytes, ébauchés animés, avaient peuplé les eaux de germes indécis, tandis que les foraminifères, architectes infiniment petits, bâtaient avec leurs coquilles invisibles des bancs et des montagnes de calcaire, avaient préparé de nouveaux éléments pour l'apparition des plantes.

« Quand je vins au monde, la végétation avait progressé pendant des milliers d'années. Des plantes hautes et fortes avaient succédé à des générations infinies de varèchs, de petits lichens et de mousses en miniatures. Puis s'étaient montrés des végétaux magnifiques, réunis en forêts épaisses, impénétrables, où les germes, les plantes et les arbres se disputaient l'espace et la vie.

Vous connaissez ces plantes de marécages à tige cylindrique, creuse, dont les articulations portent une collerette dentelée, et dont les enfants font des sifflets. Vous lui donnez le nom de prêle ou de queue de cheval. Hélas! monsieur, qui pourrait croire à une telle décadence! De mon temps, les prêles étaient l'un des plus beaux ornements des forêts, elles y couvraient des espaces immenses, et leurs tiges, hautes de plus de trente pieds, offraient un aspect encore plus gracieux que celui des bois de bambous. Vous auriez été émerveillé, si vous aviez vu dans toute leur splendeur les beaux arbres que vous ne connaissez plus que comme des herbes, les lycopodes gigantesques, les sigillaires qui atteignaient cent cinquante pieds de haut.

« Moi qui vous parle, j'étais un lycopode, celui que vous nommez *lepidodendron elegans*, mais non pas une chétive petite plante comme celle que j'ai vue dans votre jardinière, et que je n'aurais certes pas reconnue pour ma sœur, sous l'étiquette que j'y ai remarquée. J'étais un bel arbre, au tronc droit et ouvragé, aux branches souples et fortes, au feuillage de fine guipure. Cela peut vous sembler étrange, mais je m'élevais plus haut que les plus grands arbres d'aujourd'hui. Autour de moi, dans la forêt entrecoupée de

lagunes, s'élevaient, comme les colonnes d'un temple, des sigillaires surmontées d'un panache de feuilles découpées qui retombaient comme des voûtes; des fougères qui voyaient croître, sous leur ombre transparente, deux étages inférieurs d'arbres. Au-dessous, la terre, à demi-fangeuse, disparaissait sous les roseaux; les joncs et les hautes herbes. Les eaux se recouvraient par places d'annulaires délicates, se peuplaient de reptiles et de poissons; on y voyait l'*Archegosaurus* difforme poursuivre l'*Hélopitichius* aux mâchoires redoutables. Des êtres étranges, à la fois pierre, plante et animal, naissaient et croissaient partout. Il semblait que la terre ne fût formée que de germes, tant la vie pullulait, tant était rapide la transformation des êtres morts en de nouvelles existences. Quelquefois l'air s'agitait sous l'empire de forces inconnues, des feux accompagnés d'un bruit formidable portaient des vapeurs de l'atmosphère, et des tourbillons de vent, passant avec une rapidité inouïe, arrachaient, brisaient, écrasaient tout un lambeau de forêt qui faisait bientôt place à une nouvelle génération de plantes et d'arbres.

« Ah ! monsieur, la terrible chose que ces ouragans ! Un jour—j'avais à peine vécu un demi-siècle alors—j'étais jeune, brillant, heureux ! oh ! oui, bien heureux ! car, faut-il vous le dire, ce jour-là je me sentis fécond pour la première fois. Tout mon être tressaillait d'impressions inconcues. Le soleil me semblait plus lumineux, la terre plus belle, l'air que je respirais m'enivrait de parfums; je croyais voir les arbres, mes frères, s'incliner pour me rendre hommage; la brise vivifiante qui caressait mes rameaux me faisait éprouver des frissons pleins de volupté; le monde se révélait à moi dans les extases de l'amour !—Il paraît que ces bonheurs-là ne durèrent pas. J'entendis un sifflement dans l'air, puis un roulement lointain, puis des craquements épouvantables, et je me sentis saisi, arraché, broyé, et demeurai couché sur le sol humide, pêle-mêle avec des inconnus et des amis.

« Une pluie abondante succéda au cyclone. Je me sentis emporter par les eaux dans le fond d'une vallée où je trouvai un vaste amas de mes semblables roulés pêle-mêle avec des herbes et des plantes de toute sorte, souillés d'un limon qui semblait vivre, tant il était plein de germes à demi-éclos, de débris à peine morts. Près de moi, je vis étendus, parmi des monceaux de lichens et de mousses, des fougères, des prêles, des lycopodes, jadis l'orgueil des forêts. J'ai su depuis qu'on leur avait donné des noms barbares. On a dit d'une fougère ma voisine qu'elle était une *rhizocarpé* à la famille des *acrogènes gymnospermes* et qu'elle s'appelait *pecopteris denta'a*; d'autres ont été nommées *heterophylla odontopteris*. Il avait autour de moi un grand nombre de prêles que vous appelez *calamites*; je pouvais distinguer çà et là des troncs lacérés de *lepidodendron crenatum* et de *tomatophytos crassicaule*, encore couverts de *sphenopteris* et d'*hyménophyllites* parasites, à demi enfouis dans des amas d'*annularia brevifolia*. Mais tenez, ces mots-là me font horreur à prononcer. Vos savants devraient mourir de honte de donner de si vilains noms aux belles choses que Dieu fait.

« Cependant, au bout de quelques jours, les eaux se retirèrent. Elles avaient lentement déposé sur nous une couche de sable fin mêlé d'argile ténue qui nous enveloppait comme un linceul. Après quelque temps, je sentis en moi une chaleur insolite; c'était la vie qui sortait de notre chaos. Des millions de graines brisaient leurs enveloppes, des débris de racine jetaient de fragiles filaments, des souches renaissaient en tiges nouvelles. La terre se couvrit au-dessus de nous, d'une parure verdoyante; et même, par l'effet d'une force mystérieuse, des plantes inconnues naquirent au milieu de nos débris. Des palmiers, des cycadées, faillirent, par leur taille et leur beauté, faire oublier les splendeurs de notre génération. Une forêt impénétrable recouvrait notre tombeau. Le sol limoneux y engloutit pendant des siècles sans nombre des générations d'herbes, de plantes et d'arbres, tandis que les eaux y apportaient par intervalles les débris trituits boueux de la terre. Leurs inondations et leurs débordements devinrent si fréquents, le sol se recouvrit de tant de sables et de pierres amoncelées que les plantes et leurs germes y moururent. Ce mélange informe de résidus organiques, de limons, et de métaux, se dessécha lentement. Des rapports mystérieux s'établirent entre ces éléments étrangers, des affinités se développèrent, une espèce de vie se manifesta en les organisant. Ils se rapprochèrent, s'unirent, se consolidèrent. Le poids de leur masse, la chaleur et les combinaisons de leurs molécules soudèrent si bien toutes les parties de ces

roches factices, qu'elles devinrent, presque aussi dures que les assises de pierre fondue qui formaient la première écorce de la terre. Ce fut aussi l'époque des animaux bizarres et gigantesques. Le *ptéro-dactyle*, immense chauve-souris au bec armé de dents aigues, pourchassait dans les marais l'*ichthyosaure*, lézard monstrueux au cou de serpent, à la gueule de crocodile, à l'échine de dauphin; tandis que le *plesiosaure* attendait aux bords des fleuves le colossal *mammoth*, trois fois grand comme vos éléphants.

« Pendant ce temps-là, nous, pauvres plantes enterrées sous plusieurs centaines de pieds de roches nouvelles, ardoises, grès ou calcaire nous souffrions une torture indéfinissable. C'était quelque chose comme la mort, et cependant nous ne pouvions pas mourir. Nous sentions incessamment une partie subtile de nous-mêmes se détacher par l'effet de la chaleur et de la pression qui nous suffoquaient. Tout notre être était transformé, ramolli, noirci; pénétrant les uns dans les autres, nous n'étions plus qu'une masse informe pétrie et comprimée entre les murs de notre tombeau de pierre. C'était la destruction sans l'anéantissement; n'être plus et se survivre. Nous demeurâmes ainsi pendant plusieurs milliers d'années. Nul changement dans notre existence, si ce n'est que, la chaleur diminuant peu à peu, chaque atome se fixait aux atomes voisins de manière à former des êtres distincts, définis, avec des formes et une existence déterminées. C'était un progrès, et j'appréciais d'autant plus cette amélioration de mon sort que mes malheurs avaient été plus grands. Quel triste changement, néanmoins, dans mon existence ! Autrefois plante, vivant, sentant, aimant; aujourd'hui pierre presque insensible, condamnée à l'immobilité; et privée de ces joies, si courtes, mais si vives, dont rien ne pouvait me faire perdre le souvenir ! Cependant, au milieu de l'abaissement où je me voyais réduit, j'avais conscience de ma personnalité et d'une destinée qu'il ne m'était pas donné de connaître. Quelquefois même, dans les longues rêveries de ma solitude, je m'imaginai revenir à la surface de la terre pour commencer une autre existence, me mêler de nouveau à la vie universelle, jouer un rôle brillant peut-être et bien plus beau que celui de ma première vie dans la forêt. Vous ne pouvez vous imaginer tout ce que l'on pense quand la pensée est le seul bien qui reste. On sent alors des révélations, on éprouve des intuitions merveilleuses. Si bien que moi, pauvre pierre noire cachée au fond d'un abîme, je me croyais appelée à de grandes destinées.

« Un jour, un bruit semblable aux roulements de tonnerre se fit entendre dans les profondeurs du globe. Les murs de ma prison tressaillaient, je me sentis soulever et transporter. Puis vinrent des explosions et des secousses violentes, l'écorce solide de la terre se fendit, et, par les crevasses béantes, il s'échappa du feu, de l'air et de la fumée. Bientôt une masse de roc fondu, semblable à du cristal, s'éleva dans les étroits passages, le remplit et s'y trouva prisonnière. Peu à peu les tonnerres souterrains se turent, le sol cessa d'osciller, les roches fondues se refroidirent, tout rentra dans le repos et le silence. Je cherchai vainement autour de moi les compagnons de mes infortunes et de mes métamorphoses. La vallée s'était distoquée, et le banc immense que notre amas y avait courbé et brisé, bouleversé, mêlé par places aux couches de pierres qui s'étaient entassées au-dessus de nous. Plus isolé que jamais, concentrant en moi-même mon existence, je me laissai aller de nouveau à une espèce de sommeil pensant qui dura bien des siècles.

DR. SAFFRAY.

## CHOSSES ET AUTRES.

Un fait étrange vient, dit *Paris-Journal*, de se passer à Bordeaux.

M. Emile M....., dont les appartements sont situés dans la rue d'Anjou, est un riche célibataire qui a passé la soixantaine et qui s'journe invariablement dans une de ses terres durant l'été. Le reste de l'année, il laisse sa résidence de campagne aux soins de deux vieillards, mari et femme, qui le servent fidèlement depuis plus de vingt ans.

La semaine dernière, ses voisins furent très surpris de le rencontrer dans les escaliers, alors qu'ils le croyaient loin de Bordeaux. !

Le vieillard paraissait très abattu. Il raconte qu'il vient d'être frappé bien douloureusement. Voici ce qui se serait passé :

Il s'était rendu, comme d'habitude, dans sa maison de campagne, où il avait trouvé tout en bon ordre et ses domestiques heureux de le recevoir.

Rien n'était changé.

Après le dîner, son fidèle serviteur était venu mettre une bouteille de malaga sur la table et s'était enquis de la santé de son maître. Puis, il l'avait laissé.

Au moment où M. N. se préparait à déboucher la bouteille, une pensée étrange le troubla et fit perdre la sueur sur ses tempes.

— Je suis vieux, se dit-il en frémissant, je suis seul; personne ne se soucie de moi; personne ne viendrait à mon secours en cas d'accident. Qui me dit que mon vieux domestique et sa femme ne me volent point? Peut-être qu'ils veulent se débarrasser de moi et qu'ils ont empoisonné ce vin.

Cette pensée le frappa tellement d'épouvante qu'il ne toucha pas au malaga.

Sur cette entrefaite, son domestique étant entré, M. N. lui dit qu'il ne se sentait pas bien et qu'il prendrait une tasse de thé. — Non, reprit-il aussitôt, donnez-moi un verre d'eau. Cependant il ne toucha pas plus à l'eau qu'au vin et se mit au lit, en proie aux plus sinistres pressentiments. Il ne put clore la paupière de toute la nuit.

Le matin, il sonna; personne ne répondit à son appel. Il se jeta tout ému au bas de son lit et appela d'une voix tremblante. Personne ne vint. Le vieillard, de plus en plus troublé, descendit au rez de chaussée et chercha partout.

Les deux domestiques étaient partis en emportant tous les objets de valeur de leur maître.

Quand à la bouteille de Malaga, elle était empoisonnée.

\* \*

Une histoire d'avocat racontée par le *Journal amusant* :

Donc, un vieil avocat, aujourd'hui riche et célèbre, se plait à faire connaître l'épisode que voici de sa jeunesse.

Il débutait au barreau et dans sa naïveté il croyait encore à l'innocence des accusés qu'il avait à défendre.

Un jour, il fut mandé à la prison par un mauvais drôle, accusé de vol d'une pièce de drap dans un magasin de nouveautés de la ville.

Le prévenu qui, paraît-il, connaissait les avocats mieux que le nôtre ne connaissait les clients, protesta tellement de son innocence qu'il fit passer la conviction dans l'esprit de son défenseur.

Celui-ci, qui aurait refusé ou aurait très-mal plaidé une mauvaise cause, prit si bien au contraire l'affaire à cœur, il parla, il gesticula, il pleura si fort, que, contre toute apparence, il fit acquitter son homme.

Quelques jours après, l'avocat vit entrer dans son cabinet son client, qui portait sous le bras un paquet soigneusement ficelé.

— Monsieur l'avocat fit-il, je viens vous remercier de ce que vous avez fait pour moi, et m'acquitter envers vous; malheureusement...

— Oh! mon ami, s'empressa de dire l'avocat sur ce mot, ne parlons pas de cela. Je suis assez heureux du triomphe de la vérité pour me passer d'autres honoraire.

— Non pas, non pas, chacun son métier. Je n'ai pas d'argent pour le moment, c'est vrai, mais il y a d'autres moyens. Tenez, voici un coupon de beau drap.....

— Comment! du drap! s'écria l'avocat, faisant un bond sur son fauteuil.

— Mais oui, celui pour lequel je me faisais pincer bêtement, sans votre secours. Eh! bien! il y en a largement pour deux pantalons: nous allons en prendre chacun un, n'est-ce pas?

\* \*

Un bien joli mot persan (sans calembour). — Il est de Mohsin Khan, ministre de Perse à Constantinople, qui rit dans sa barbe noire de tout ce qui arrive à ses bons amis les Turcs, en paraissant les plaindre de tout son cœur, bien entendu. Donc, on demandait à Mohsin Khan, pourquoi l'Angleterre prenait tant de soins de la Turquie.

Vous ne savez pas? répondit le diplomate, c'est que l'Angleterre aime la Turquie comme le singe aime son petit. Un jour, il prit fan-

taisié à un journaliste, possesseur d'un magnifique échantillon femelle, de connaître exactement la force et la limite de l'amour du singe pour sa progéniture.

Cette guenon avait un petit. Le savant les plaça tous deux sur une plaque de tôle, d'où ils ne pouvaient s'échapper; puis il alluma un petit feu sous la plaque. Dès que la mère sentit sous ses pieds une chaleur inaccoutumée et peu agréable, elle voulut y soustraire son fils, et le mit sur ses épaules.

Là chaleur augmentant graduellement, l'obligea bientôt à exécuter les gambades les plus extravagantes et les sauts les plus étonnants, tenant toujours sa progéniture dans ses bras. Enfin — *proh pudor!* — amour maternel, tu n'es qu'un nom — sentant la plaque brillante lui torréfier la plante des pieds, elle déposa doucement près d'elle le petit singe, son fils et monta dessus.

Il y a plaisir à causer avec un diplomate persan.

## NOUVELLES DIVERSES.

— Le traité d'extradition entre l'Angleterre et les Etats-Unis est en suspens, depuis quelques mois, nous n'osons dire qu'il soit abrogé, car il est impossible que deux nations qui ont entre elles tant de rapports n'en viennent pas promptement à s'entendre sur de nouvelles bases d'un traité plus explicite et plus étendu. Il serait intéressant à ce propos de connaître les pays avec lesquels le gouvernement des Etats-Unis a conclu des traités d'extradition, et la nature des crimes pour lesquels on peut demander réciproquement la reddition des fugitifs de la justice. Les lois générales de l'Amérique et des nations étrangères prohibent le reddition des citoyens natifs ou naturalisés à une juridiction étrangère, et lorsque des arrestations sont opérées un ordre d'extradition n'est accordé que sur des preuves de criminalité suffisantes pour, suivant les lois du lieu où le fugitif est trouvé, justifier sa mise en accusation si le prétendu crime avait été commis en ce pays. A l'exception du Mexique et du Nicaragua, les Etats-Unis n'ont de traité d'extradition avec aucune des républiques de l'Amérique centrale ou méridionale. Ils n'en ont pas avec le Brésil. Ils n'en ont pas avec l'Espagne, la Belgique, le Portugal, la Hollande ni la Grèce. La souveraineté nègre de Libéria, établie sur les côtes d'Afrique sous les auspices des Etats-Unis et peuplée par eux, est aussi une exception.

Les Etats-Unis n'ont de traités d'extradition qu'avec huit gouvernements existants et l'on verra que les conditions diffèrent en divers cas, notamment quant au nombre des délits tombant sous le coup de demandes d'extradition.

Le premier traité de l'espèce a été conclu avec la Grande-Bretagne le 9 août 1842. Il a été stipulé que, sur réquisitions mutuelles, toutes personnes "accusées du crime de meurtre, ou de piraterie ou incendie, ou de vol qualifié ou de faux, ou d'émission de papier contrefait dans la juridiction de l'un ou de l'autre pays," seront délivrées sur preuves de criminalité suffisantes, suivant les lois du pays où le fugitif sera trouvé, pour justifier leur mise en jugement si le crime avait été commis dans la juridiction du pays où l'arrestation a été faite. Le traité avec la Prusse et les Etats allemands (15 juin 1872) est analogue au traité anglais.

En novembre 1843, un traité semblable fut passé avec la France. Aux délits énumérés dans le traité avec la Grande-Bretagne s'ajoutent le vol, le vol avec effraction et les détournements par des officiers publics, quand ils sont punissables d'une peine infamante. Le meurtre comprend les crimes qualifiés dans le code pénal français d'assassinat, parricide, infanticide et empoisonnement. Le vol avec effraction est défini: l'introduction de nuit et avec bruit dans une maison habitée ou autre, avec intention de vol. Le traité avec la Suisse (25 novembre 1850) embrasse la piraterie et le détournement par des personnes louées ou salariées au détriment de ceux qui les emploient.

Les traités avec l'Autriche (3 juillet 1856), la Suède et la Norvège (mars 1860), l'Italie (mars 1868) et le Nicaragua (juin 1870), sont la reproduction presque textuelle des traités français et suisses, sauf que

la piraterie comprend la mutinerie à bord d'un navire, chaque fois que l'équipage ou une portion de l'équipage, par fraude ou violence contre le commandant, a pris possession du navire. Le traité avec le Mexique (11 décembre 1871) comprend le délit d'introduction ou de fabrication d'instruments pour faire de la fausse monnaie ou des billets de banque contrefaits, ou tout autre papier ayant circulation, ainsi que le crime de vol de bétail ou autres objets d'une valeur d'au moins \$25, quand la perpétration a eu lieu dans les Etats ou Territoires frontières des parties contractantes.

En résumé les Etats-Unis n'ont de traités d'extradition, qu'avec l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, la Suède et Norvège, le Mexique, la Suisse et le Nicaragua. Ils n'en ont pas avec la Russie, l'Espagne, la Belgique, la Turquie, le Portugal, le Danemark, la Hollande et la Grèce; ils n'ont donc, comme il est dit plus haut, pas de traités avec les gouvernements de l'Amérique centrale ou méridionale, sauf le Mexique et le Nicaragua. Les colonies et dépendances des puissances avec lesquelles ils ont des traités d'extradition sont comprises dans ces traités, de sorte que le Canada et toutes les Antilles britanniques sont interdits aux fugitifs américains, tandis qu'ils sont libres d'aller à Cuba et à Porto Rico s'ils sont assez hardis pour se mettre à la merci des volontaires espagnols.

— En 1686, il y avait un vieux prêtre à Philadelphie, et l'on se plaignait à Guillaume Penn de ce qu'il souffrait l'exercice public du culte catholique. Il paraît pourtant que la première église ne fut bâtie que de 1730 à 1732. On l'appelait "la petite chapelle." Ce fut le P. Greaten qui la construisit à Saint-Joseph, près de Philadelphie. Depuis cette époque, les missions de la Pennsylvanie ne cessent d'être desservies par les Jésuites du Maryland qui établirent deux Pères à Philadelphie même, en 1741. Ils en avaient encore un en 1774, dans la même ville, un second à Goshenhoppen, et un troisième près d'un cour d'eau appelé Conewago, dans le comté d'Adam. Les catholiques étaient au nombre de 7,000. Ils jouissaient d'une mesure de liberté tout-à-fait inconnue à leurs coreligionnaires des autres provinces.

Le diocèse de Philadelphie, créé par un bref pontifical le 8 avril 1808, comprenait l'Etat de Pensylvanie, l'Etat de la Delaware et la moitié de l'Etat de New-Jersey. En 1730 il ne comptait que 35,000 catholiques et 18 prêtres.

Aujourd'hui, Philadelphie est le siège d'une province ecclésiastique créée le 12 février 1875, et formée uniquement de l'Etat de Pensylvanie. Elle comprend cinq diocèses et compte 528 prêtres et 560,000 catholiques, ainsi répartis :

	Prêtres.	Catholiques.
Philadelphie.....	216	250,000
Erié.....	57	40,000
Harrisbourg.....	37	20,000
Pittsbourg.....	160	200,000
Scranton.....	48	50,000
Totaux.....	528	560,000

Le diocèse de Philadelphie compte 216 prêtres, 4 congrégations religieuses d'hommes et 14 de femmes, 121 églises, 45 chapelles, 34 stations, 3 séminaires, 3 collèges, 86 écoles paroissiales et autres, 6 orphelinats, 3 hôpitaux, 3 asiles et 25 conférences de Saint-Vincent de Paul.

La seule ville de Philadelphie, dont la population totale est de 818,000 habitants, compte 45 églises, 45 chapelles, 2 collèges, 11 couvents de femmes et 31 écoles paroissiales ou autres.

— UN NOUVEAU GENRE DE DUEL. — Un de nos confrères italiens, le directeur du *Cittadino*, de Gènes, vient d'inaugurer un nouveau genre de duel qui est assez original.

Le directeur du *Cittadino* avait, après une polémique plus ou moins vive, été l'objet d'un défi de la part du directeur du *Popolo*, de Gènes. Le premier a choisi pour armes la bienfaisance, en envoyant 50 fr. à l'établissement dit Hôtel des Pauvres (*Albergo dei Poveri*). Il a, en conséquence, écrit au directeur du *Popolo*, de Gènes, la lettre suivante :

Gènes, 26 juillet 1876.

Monsieur,

Dans le numéro de ce matin de votre journal *Il Popolo*, je trouve un défi explicite à mon adresse; je me hâte donc de vous avertir

que les armes que je préfère sont de trois sortes: des raisons justes, des paroles courtoises et de bonnes œuvres. Puisque je m'aperçois que les deux premières espèces ne vous vont pas absolument, j'espère que vous ne vous refuserez pas au moins à la troisième. J'ai donc l'honneur de vous annoncer qu'aujourd'hui même, j'ai envoyé au président de l'administration de l'Hôtel des pauvres de Gènes 50 fr., et si vous-même vous voulez bien en faire autant, on pourra dire, je crois, que l'honneur pour tous deux est complètement satisfait, et nous aurons ainsi fait du bien aux pauvres au lieu de faire rire les désœuvrés.

Je ne doute pas que vous ne mettiez un aimable empressement à insérer dans votre journal ma courte réponse, et en attendant, j'ai l'honneur de me dire, monsieur, votre humble et dévoué serviteur,

A. STEFANO SCALA,

Directeur du *Cittadino*.

UNE MARIÉE TURQUE. — Assise sous un dais de feuillage et de fleurs artificielles, la mariée occupe la place d'honneur, c'est à dire le coin droit du grand divan, où elle devra rester pendant plusieurs heures de suite, silencieuse, les yeux baissés et les mains croisées, presque sans faire aucun mouvement, patiemment soumise à l'examen, aux compliments ou aux critiques, non seulement de ses parentés et amies invitées à ses noces, mais encore de toutes étrangères à qui il plaira d'entrer, car en ces jours les portes sont ouvertes et n'importe quelle femme est libre de venir jeter un coup d'œil sur la mariée.

Le costume des mariées turques se compose invariablement d'une longue robe de velours à traîne, ouverte sur le côté et richement brodée d'or. Bien qu'un grand nombre de jeunes musulmanes aient adopté les modes parisiennes et fassent venir de Paris des toilettes de satin ou de soie, garnies de fleurs d'oranger, elles sont cependant toutes obligées de se servir, au moins pendant quelques heures, de ce que l'on peut en quelque sorte appeler leur *exposition* du costume orthodoxe, et fait à Stamboul exprès pour la circonstance.

De plus, la tête de la mariée est ornée de tous les diamants et bijoux qu'il est possible d'acheter ou même d'emprunter pour la solennité. Il arrive souvent même que le poids de tous ces ornements est tel, qu'une amie ou une servante de la jeune personne est obligée de l'aider à en supporter la pesanteur. Quatre diamants montés sont ensuite collés sur son visage, l'un au front, l'autre au menton, les deux autres sur chacune des joues. Enfin, un long voile en fils d'or, qui est fixé derrière sa tête, tombe sur ses épaules presque jusqu'aux genoux pour compléter la toilette; fort riche, mais vraiment original.

## POÉSIE.

### LES LARMES.

Si vous donnez le calme après tant de secousses,  
Si vous couvrez d'oubli tant de maux dérobés,  
Si vous lavez ma plaie et si vous êtes douces,  
O mes larmes, tombez!

Coulez! coulez longtemps et sans mesurer l'heure;  
Laissez dans le sommeil mes esprits absorbés;  
La douleur est moins vive alors que l'âme pleure;  
O mes larmes, tombez!

Mais si comme autrefois vous êtes meurtrières,  
Si vous rongez un cœur qui déjà brûle en soi,  
N'ajoutez pas au mal, respectez mes paupières:  
O larmes, laissez-moi!

Oui, laissez-moi! je sens ma peine plus cuisante,  
Vous avez évoqué tous mes rêves perdus:  
Pitié! laissez mourir mon âme agonisante;  
Larmes, ne tombez plus!

MARIE BLANCHECOTTE.

**HECTOR PAGEAU**

SEUL AGENT

POUR LES MACHINES A COUDRE

**RAYMOND,**

No. 92, RUE ST. JEAN,  
HAUTE-VILLE.

A toujours en mains un grand assortiment d'AIGUILLES pour toutes sortes de Machines à Coudre.

Québec, 24 juin 1876.—1m.

**WINS, LIQUEURS !!**

Vins de la Maison Duclos Freres  
**BORDEAUX.**

**Nazaire Turcotte**

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS, EN GROS  
RUE DALHOUSIE.

Vient de recevoir directement de Bordeaux par le *Truch*, du vin français rouge et blanc, en bouteilles et demi-bouteilles, ainsi qu'en fûts, par barriques et demi-barriques, aussi, de l'absinthe Suisse, du Vermouth, etc.

Les vins blancs, de qualité exceptionnelle, se composent surtout de Saunterne et de Barsac. Le *Strethpey*, autre navire français, venu de la Charante, a apporté aussi une uoe cargaison de cognac en fûts et en caisses de la fameuse maison QUANTIN & Cie.

Ces vins et liqueurs sont en vente dans les principales maisons de la Cité.

Québec, 10 juin 1876.

**Au Bloc Brunet**

COIN DES

Rue St. Joseph et de la Chapelle,  
**ST. ROCH.**

**L. N. HENault**

Marchand de Nouveautés

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public que son importation du printemps est maintenant reçue et que tous les départements de ses magasins sont au grand complet.

SPECIALITÉS DE CHAPEAUX,

FLEURS,

ÉTOFFES A ROBES

ET A COSTUMES,

ETC., ETC.

DRAPS, TWEEDS, ETC.

Une visite est respectueusement sollicitée.

L. N. HENault.

Québec, 27 Mai 1876.

**W. M. McDONALD**

Nos. 56 et 58

Rues Couillard et St. Jean,  
HAUTE-VILLE, QUEBEC.

Spécialité d'ouvrages en peinture faits à la campagne.

M. McDonald désire attirer l'attention des personnes de la campagne au sujet des ouvrages en peinture qu'elles ont à faire faire.

M. McDonald a constamment une trentaine d'hommes expérimentés et très-habiles employés à ce genre d'ouvrage, dans différentes paroisses, etc., etc.

M. McDonald prie les résidents de la campagne de bien vouloir lui faire une visite avant de faire exécuter leurs commandes par des personnes sans expérience, ignorant les nouveaux styles qui peuvent être introduits tous les jours.

Importateur et Marchand

DE

TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES,

VITRES, MASTIC,

VERNIS, PINCEAUX, Etc., Etc.

M. McDonald saisit l'occasion de la présente pour annoncer à ses pratiques de la ville qu'ayant à son emploi des ouvriers des plus expérimentés, il est prêt à exécuter toute commande, telles que: Peinture de maison et d'enseigne, simple et décorative; Peinture à Fresque, Tapissage, Vitrage et tout ce qui concerne cette branche de commerce, le tout fait dans le dernier goût sous le plus court délai et à des conditions libérales.

W. M. McDONALD,

Québec, 12 août 1876.

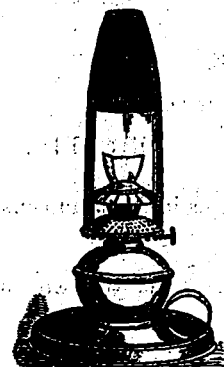
Peintre.

**F. O. Vallerand**

IMPORTATEUR,

Cote Lamontagne, et 14 rue Notre-Dame,  
BASSE-VILLE.

**LAMPES, FANAOX, VERRERIES**



Huile de Charbon,

Pétrole,

Kerosene.

Benzine,

Huile pour Machines,

Huile Noire.

AUSSI:

Globes,

Cheminées,

Abat-Jour,

Mèches,

ET AUSSI

Tous les articles nouveaux et améliorés dans ce genre.

Québec 27 Mai 1876.

**PROGRES!**

NOUVEAUX MAGASINS

DE

**CHAUSSURES**

AU

No. 260, Rue St. Joseph,

Vis-à-vis chez Frs. Laflamme, boulanger,

ET

No. 60, Rue du Pont,

**ST. ROCH.**

**M. Geo. Binet**

Désire informer ses amis et le public en général qu'il a en mains un assortiment considérable de

**Chaussures fines et de travail**

De la plus grande élégance et de la première qualité qu'il vendra

A TRÈS-BON MARCHÉ.

Il est aussi prêt à recevoir des COMMANDES pour des ouvrages de toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures,

Les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers;

Je tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en mains, telles que:

BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants;

BOTTES, SOULIERS, et CONGRÈSS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.

Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

Québec, 9 septembre 1876.—4 mois.



**EMILE JACOT,**

IMPORTATEUR

— DE —



MONTRES ET BIJOUX FINS,

ARGENTERIES ET PENDULES,

ETC., ETC., ETC.

No. 37,  No. 37,

RUE de la COURONNE,  
ST. ROCH, QUÉBEC.

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres, en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT  AGENT

Pour les célèbres lunettes brevetées de Black.

Québec, 27 Mai, 1876.—2m

**J. & W. REID**

No. 40, Rue St. Paul, Québec.

Manufacturiers de Papier-Feutre pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier Goudronné pour couvertures de maisons.

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drab et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

Sacs de papier fait à la machine, pour épiceries et nouveautés, de toute qualité et de toute grandeur.

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre.

Enfin toutes sortes de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. & W. REID,

Québec, 18 juin 1876.

**JACQUES AUGER**

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE,

QUÉBEC.

(BATISSE STADACONA.)

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

VIN DE  
**QUININE**

DE

**CAMPBELL.**

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :

- La perte d'appétit,
- Les dépressions morales,
- La dispepsie,
- La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES

**Contrefaçons à bon Marché**

Qui ne contiennent

**NI QUININE,**

**NI SHERRY.**

Le seul vin de Quinine véritable est celui de

**CAMPBELL**

Nous n'avons rien à faire avec ces imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T. LeDroit, J. B. Z. Dubeau et Gingras & Langlois.

Québec, 3 juin 1876.—6m

**Edward Carbray**

PAPETIER

No. 62, Rue St. Paul, Basse-Ville,  
QUÉBEC.

SACS DE PAPIER,

BOITE EN CARTON,

BOITE A THÉ EN CARTON,


PAPETERIE,

FICELLE,

CORDAGE,

ETC., ETC.

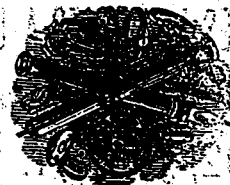
L'assortiment est maintenant au complet.

 Une visite est respectueusement sollicitée.

Québec, 10 juin 1876—1 m.

**DUQUET & CIE.**

Horlogers et Bijoutiers,



NO. 1

RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE,  
QUÉBEC.

Ont constamment en main un des meilleurs assortiments de montres en or et en argent, bijouteries et orfèvreries de toutes sortes.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m

**A. LAPOINTE,**

CHAPELIER ET MANCHONNIER

Coin des rues Des Fossés et du Pont,

ST. ROCH.

On trouvera toujours à cet établissement un assortiment des plus complets en Chapeaux de Satin, de Feutre, de Paille et de tout autre genre. Chapeaux de toutes sortes réparés avec soin et promptitude.

La seule manufacture de chapeaux à Québec.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876—1m.

**LE REVEIL**

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAIT LE SAMEDI.

Bureaux, 30, Rue St. Louis,

QUÉBEC.

Abonnements pour le Canada.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00  
Pour quatre mois..... 1.00

Abonnements pour les États-Unis et l'Europe.

Pour l'année.....\$3.50  
Pour 4 mois..... 1.25

ANNONCES:

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois.....\$0.75  
Pour 3 mois..... 2.00  
Pour 6 mois..... 3.00  
Pour l'année..... 4.00  
Chaque ligne additionnelle..... 0.10  
Québec, 27 Mai 1876.

Imprimé et publié par A. Butes, propriétaire et rédacteur-en-chef, 30, rue St. Louis, Haute-Ville, Québec.



# LE RÉVEIL

## SUPPLÉMENT

DU 9 SEPTEMBRE, 1876.

Sa Grandeur, Monseigneur l'Archevêque de Québec, Chancelier Apostolique de l'Université Laval, a fait lire le 3 Septembre, au prône de chaque église de l'archi-diocèse de Québec, la circulaire suivante :

{ Archevêché de Québec,  
31 Août, 1876.

MONSIEUR LE CURÉ,

Depuis quelques semaines il se publie à Québec un journal hebdomadaire intitulé *Le Réveil*. Je crois devoir prémunir les fidèles contre les doctrines de cette feuille, que l'on assure être soudoyée par des protestants et par des hommes qui se disent encore catholiques, mais qui dans la réalité sont tout à fait en dehors de l'Eglise.

Le programme de ce journal porte *exclusion absolue de tout ce qui touche aux matières religieuses*. C'est déjà, dans un homme qui se dit catholique, une espèce d'apostasie; car la nature même des questions politiques, sociales, éducationnelles, etc., que l'on veut traiter, appelle nécessairement l'idée religieuse; *cette exclusion absolue de tout ce qui touche aux matières religieuses* indique donc par elle-même une tendance anti-religieuse.

Mais plutôt à Dieu que cet article du programme eût été suivi à la lettre! on n'a guère parlé d'autre chose que de matières religieuses, ou de questions qui touchent aux matières religieuses. Les colonnes du *Réveil* sont remplies d'injures grossières à l'adresse des Evêques, des curés, du clergé en général dont les enseignements ne conviennent pas aux opinions de l'éditeur, ou qui se permettent de blâmer ou de condamner ce journal; la discussion est remplacée par un langage inqualifiable.

En revanche, on a des éloges emphatiques pour des hommes d'état, pour des poètes, pour des romanciers, pour des orateurs, dont les doctrines et la morale sont condamnées par l'Eglise catholique.

A propos d'éducation, il y a des plaidoyers interminables en faveur de ces écoles qu'on a si justement appelées *athées*, sans Dieu, parce que l'on exclut rigoureusement de l'enseignement qui s'y donne, *tout ce qui touche aux matières religieuses*. Au dire de cette feuille, à laquelle cette exclusion est si chère, ces écoles *athées* seront le remède à tous les maux et même à la mendicité.

La divine vertu de la charité, dont l'aumône est une des manifestations les plus touchantes, ne trouve pas grâce aux yeux de l'éditeur du *Réveil*... Au lieu de fonder des hôpitaux et des refuges pour les vieillards, pour les infirmes, pour les orphelins abandonnés, au lieu de donner du pain à ceux qui meurent de faim, il voudrait fonder des écoles athées, des écoles d'où le nom de Dieu serait banni! Alors plus de maladies, plus d'infirmités.

Par une amère dérision, on laisse aux parents chrétiens la liberté de fonder et de soutenir des écoles où la religion ait la part à laquelle elle a droit; mais on ne songe même pas à faire rendre à ces parents la part des taxes qu'ils ont payées pour les écoles athées! Tant il est vrai qu'il n'y a

pas de pires ennemis de la liberté, que ceux qui se vantent d'en être les partisans absolus!

Mais voici qui couronne dignement les erreurs déjà signalées. *Le Réveil* reproduit sans protestation, sans explication, un article étranger, dans lequel l'auteur enseigne tout crûment que l'homme n'est qu'un singe perfectionné! C'est ainsi qu'on outrage du même coup la nature, la dignité humaine et la foi chrétienne.

Dans le dernier numéro (No 14), on reproduit le discours d'un homme d'état espagnol qui disait: "Je ne suis ni catholique ni protestant, mais religieux."

Cette parole impie aux yeux d'un catholique, *Le Réveil* l'adopte implicitement en faisant l'éloge de l'orateur. *Le Réveil* va encore plus loin, car si l'on en croit son programme, il n'est pas même religieux. Quelquefois l'éditeur se dit catholique, pour jeter de la poudre aux yeux, avant de lancer ses tirades anti catholiques; mais dans son cœur, il sait bien ce qu'il est, ou plutôt ce qu'il n'est pas. Il n'oserait se dire protestant, car une apostasie formelle nuirait à ses desseins anti-catholiques; il prétend bannir de ses écrits, comme il l'a fait de son cœur, *tout ce qui touche aux matières religieuses*, mais la bouche parle de l'abondance du cœur, et, conduite par ses instincts anti-religieux, sa plume ne peut se défendre d'attaquer tout ce qu'un catholique aime et respecte.

Il y aurait bien d'autres reproches graves à faire à cette publication, mais ce qui précède suffira pour faire comprendre aux catholiques ce qu'ils doivent en penser. Laissons maintenant parler les Pères du Quatrième Concile de Québec, dans leur mandement du 14 mai 1863.

"Fuyez surtout ces journaux impies ou obscènes, et quelquefois l'un et l'autre qui semblent vomis de l'enfer pour blasphémer contre le Seigneur et contre son Christ, (Ps. II, 2) et pour anéantir tout sentiment de pudeur et de saine raison. Ici, Nos Très-Chers Frères, nous voudrions pouvoir dire que cet épouvantable danger n'est pas imminent, que c'est seulement un mal éloigné. Mais hélas! vous n'ignorez pas qu'il se publie dans cette province quelques feuilles dont la lecture est un poison mortel.

"Nous ne parlons pas de certaines publications protestantes qui diversent l'injure et la calomnie sur l'Eglise de Jésus-Christ, défigurent ses dogmes pour les livrer au ridicule, inventent de prétendues conversions au protestantisme et font sonner bien haut les efforts de sociétés dont le but avoué est de détruire la foi de nos bons catholiques. Ces feuilles portent dans leur titre même et dans la franchise de leurs attaques, le contre-poison de leur pernicieuse doctrine.

"Les mauvais journaux que nous voulons vous signaler plus expressément, sont ceux dont les éditeurs et les collaborateurs ont appris sur les genoux d'une mère chrétienne et les bancs d'une école catholique, les dogmes et les préceptes de la sainte Eglise, et qui maintenant sont en révolte contre elle. Chaque jour, les colonnes de ces journaux sont souillées par des insultes à l'Eglise, à son chef, à ses ministres, à ses sacrements, à ses dogmes, à ses pratiques les plus autorisées. Ces hommes, ennemis de la vraie foi, et ou-

blieux de leur propre salut, insinuent continuellement dans leurs écrits l'indifférentisme, c'est-à-dire un système qui s'accommode des croyances religieuses les plus contradictoires, et prétend ouvrir le port du salut éternel aux sectateurs de toutes les religions quelles qu'elles soient. Ils louent facilement tout ce qui se fait en dehors de l'Église catholique, ou même contre elle. Ils répètent avec complaisance les calomnies de l'hérésie et de l'incrédulité, et trop souvent ils en inventent eux-mêmes. Ils se font les échos de toutes les accusations mensongères portées contre le clergé catholique; mais ils n'accueillent pas, ou dénaturent les défenses des accusés. Le silence affecté que ces hommes gardent dans bien des circonstances où un enfant de l'Église ne peut se taire, trahit encore la tendance anti-religieuse des feuilles qu'ils publient.

« Les voilà ces hommes qui se disent encore catholiques, et qui, dans leur hypocrisie perverse, osent dire qu'en tout cela, ils ne cherchent qu'à éloigner du sanctuaire les abus qui en ternissent l'éclat, et à empêcher la liberté d'être égarée par le sacerdoce!

« Reste à conclure qu'aucun catholique ne peut, sans pécher grièvement, avoir la propriété de tels journaux, ni les rédiger, ni les publier, ni s'en faire le collaborateur, ni contribuer à les répandre.

« Nous ajoutons sans hésitation que tout véritable patriote devrait s'en interdire la lecture. Car, à part l'impiété de ces journaux, que doit-on penser de ces hommes qui ne cessent de prodiguer leur admiration à des institutions politiques étrangères et ne manifestent que du dégoût et du mépris pour celles de la patrie?

« Que serait le résultat final de ces désolantes et dangereuses doctrines, si elles venaient à prévaloir parmi nous? L'expérience de tous les temps, et surtout celle des cent dernières années, nous apprend que la religion une fois détruite dans un peuple, il n'y a plus pour ce peuple ni repos, ni stabilité. Les liens de la charité chrétienne une fois dissous, l'anarchie suit de près le mépris de toute autorité, et la révolution, avec ses erreurs, vient accomplir à la lettre cette terrible prophétie : *Le Seigneur va entrer en jugement avec les habitants de la terre parce qu'il n'y a plus de vérité parmi les hommes, plus de miséricorde, plus de connaissance de Dieu. Les outrages, le mensonge, le larcin, l'adultère, s'y sont répandus comme un déluge, et le meurtre suit de près le meurtre. C'est pourquoi la terre sera désolée, et ses habitants seront dans la langueur* (Osée, IV, 1). *Oui, la terre sera dans le deuil, et elle périra, parce qu'elle est infectée par ceux qui violent les lois, anéantissent tous les droits, et rompent l'alliance que Dieu avait faite avec les hommes*, (Isaïe, XXIV, p. 5).

« Grâce à Dieu, le plus grand nombre de nos journaux, par leurs principes religieux et sociaux, tendent à la conservation de l'ordre dans la société civile, des bonnes mœurs dans la famille et de la religion dans tous les cœurs. On y trouve tout ce qu'il est important de connaître sur les affaires publiques, et sur les événements qui se passent dans le monde. Il ne peut donc y avoir aucune raison quelconque d'encourager par ses souscriptions les journaux détestables que nous vous signalons.»

Si vous avez connaissance, M. le curé, que le susdit journal soit lu dans votre paroisse, vous lirez en chaire la présente circulaire pour prémunir vos paroissiens contre les doctrines de ce journal et pour leur en interdire la lecture.

Agrérez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon sincère attachement.

† E. A. ARCH. DE QUEBEC.

#### MONSIEUR,

Vous avez fait dénoncer le *Réveil*, dimanche, le 3 septembre dernier, au prône de chaque église de votre diocèse. Le *Réveil* comptait alors quinze semaines d'existence; il avait annoncé dans son programme qu'il voulait réformer l'éducation, défendre les droits civils, relever le niveau de la presse canadienne, offrir au lecteur des aliments substantiels et instructifs, enfin se tenir à l'écart de tout ce

qui touche aux questions religieuses. Ce programme, facile à tenir aux yeux des gens de bonne foi et de raison, devenait impossible devant les exigences de l'autorité religieuse qui s'immisce en toutes choses, qui ramène tout à elle, qui n'admet dans les sociétés humaines aucun principe qu'elle n'inspire, aucune institution qu'elle ne gouverne, aucune liberté dont elle ne soit l'unique dispensatrice, qu'elle n'étende ou ne révoque à son gré, ni aucun pouvoir qui ne découle d'elle comme de la seule source légitime.

Chercher un terrain libre qui échappe à l'étreinte de la main ecclésiastique, trouver quelque part dans notre pays un asile contre ce pouvoir absorbant qui ne laisse à l'homme aucune faculté, aucune force intellectuelle ou morale qui lui appartienne, était déjà une tâche gigantesque. La pensée seule, d'après vous, Mgr., en était condamnable, et coupable toute tentative pour y parvenir. Ainsi, non-seulement vous réclamez que tout vous soit soumis, que la presse soit tenue de traiter toutes les questions au point de vue religieux qui vous convient, qu'elle ne puisse s'affranchir de cette tutelle imposée, mais encore vous ne permettez même pas qu'on existe en dehors de vous. En effet, pour un évêque canadien, c'était un fait tellement extraordinaire, tellement provocant même, qu'un journal pût naître sans en avoir reçu la permission, que vous n'avez pu manquer d'y trouver une *tendance anti-religieuse*. Vouloir vous échapper, c'était avoir le secret dessein de vous combattre; imaginer un monde où vous ne fussiez le maître de toutes les pensées, le dictateur de toutes les opinions, où l'idée pût avoir quelque franchise, prendre quelque essor par elle-même, c'était déjà à vos yeux *une espèce d'apostasie*. Ainsi, le *Réveil*, quoiqu'il voulût, quoiqu'il essayât, était condamné d'avance; il était forcé de venir sur le terrain religieux, puisque toutes les questions appellent *nécessairement l'idée religieuse*, et, là, il devait ou faire acte de révolte ou se soumettre absolument à votre empire, sans le discuter.

Vous avez raison, du reste, Mgr., et je vous remercie d'avoir établi si bien la situation pour nous. Toutes les questions sont secondaires comparativement à celle-ci qui est seule vitale, seule essentielle pour les sociétés modernes: ou la domination spirituelle ou l'affranchissement de l'esprit humain. Du temps qu'il existait une religion, cette religion avait une sphère à elle propre, on savait où la prendre, elle était définie; mais aujourd'hui, la religion n'est plus dans les dogmes ni dans l'évangile, elle est toute entière dans le clergé, et comme le clergé est partout, on est certain de le rencontrer à chaque pas. Forcé de me trouver en face de lui, en quelque endroit que je veuille l'éviter, je préfère rester debout que de le laisser marcher sur mon corps; et j'attends ses foudres, aimant mieux être frappé sans raison que de ne pas être.

Soyez convaincu, Mgr., que, pour moi, je n'ai aucun désir de lutte ni aucune idée d'agression. Le *Réveil* s'est toujours tenu sur la défensive et il y restera; mais les provocations, malheureusement, ne lui manquent pas de toutes parts. Et vous-même, Mgr., vous ne craignez pas de dire dans votre circulaire que *les colonnes du Réveil sont remplies d'injures grossières à l'adresse des évêques, des curés, du clergé en général.....* Quand n'avez-vous vu descendre à l'injure dans le *Réveil*, et surtout à l'injure *grossière*? Lorsque, pour répondre aux énormités débitées en chaire, contre lesquelles vous, primat de la province, vous devriez être le premier à protester au nom de la dignité de l'église et de la considération du clergé, je caractérise la conduite des prêtres qui s'oublient et leur applique les noms qu'ils ont cent fois mérités, est-ce là de l'injure? En quelle circonstance ai-je injurié un prêtre, parce qu'il blâmait ou condamnait mon journal? Signalez-en une seule; mais vous allez encore plus loin: vous dites que *la discussion est remplacée dans le Réveil, par un langage inqualifiable*. Ah! certes, oui, inqua-

lifiable : toute discussion qui va au fond des choses est *inqualifiable* pour ceux qui ont avant tout à cœur que la lumière ne se fasse sur rien. Spectacle édifiant en vérité ! Vous appelez inqualifiables les articles du *Réveil* qui, au dire de tous, conservent du moins la politesse de la forme et présentent des arguments saisissables, et vous n'avez pas un mot de blâme pour les outrageants et les odieux articles des journaux appelés religieux, qui sont la plus effrontée comme la plus honteuse image de l'état moral de notre population. Vous ne pouvez même pas décider du degré d'orthodoxie du *Courrier du Canada* dans ses chicanes avec d'autres journaux ; pour cette imposante, cette vraiment surhumaine question, vous vous sentez impuissant, et vous en référez au tribunal de Rome.

Mais quand il s'agit du *Réveil*, votre jugement est de suite formulé ; ce journal est *inqualifiable* : il faut vraiment que vous ayez été inspiré cette fois pour ne pas être obligé d'aller à Rome chercher cette épithète. Et le *Nouveau-Monde*, qui vous a prodigué l'injure, à vous et à l'Université Laval, sous une forme religieuse, il est vrai, mais terriblement insultante, il est donc *qualifiable*, lui, et alors comment le qualifierez-vous ?

Vous vous faites en outre l'avocat de la mendicité ; pourquoi s'en étonnerait-on ? La mendicité est en honneur en Irlande, en Espagne et en Italie où les moines surtout la pratiquent ; en France, il a fallu la révolution française pour la proscrire. Cette plaie hideuse, une des formes les plus accentuées du vice et de la paresse, vous la confondez sans le moindre effort avec la charité, *cette vertu divine dont l'aumône est une des manifestations les plus touchantes*. La charité et la mendicité, quel rapprochement ! Et ici, pour trouver quelques arguments contre le *Réveil*, vous ne craignez pas de recourir au subterfuge et à l'imposture ; vous dites : "Au lieu de fonder des hôpitaux et des refuges pour les vieillards, pour les infirmes, pour les orphelins abandonnés, au lieu de donner du pain à ceux qui meurent de faim, le *Réveil* voudrait fonder des écoles athées, des écoles d'où le nom de Dieu serait banni." Cette manière odieuse de dénaturer, de défigurer ce que j'ai écrit dans mon journal ne peut passer impunie ; et puisque vous n'avez pas craint de faire lire une pareille calomnie en pleine chaire par tous les prêtres de votre diocèse, je vous appelle au tribunal de l'opinion publique et je vous somme de montrer en quel endroit de mon journal, depuis près de quatre mois qu'il existe, il se trouve un seul mot contre les *hôpitaux et les refuges pour les vieillards, pour les infirmes, pour les orphelins abandonnés, un seul mot contre la charité envers ceux qui meurent de faim*.

Il ne s'agit pas ici, Mgr., d'interdit ni d'excommunication, arme trop facile dont le ci-devant évêque de Montréal se faisait un jeu et qu'il a fini par déconsidérer. Le temps est passé où les prêtres pouvaient se permettre en chaire toutes les imputations et toutes les attaques, sans vouloir rendre compte à d'autres qu'à leurs supérieurs ecclésiastiques qui leur donnaient invariablement raison. Devant tout un diocèse, vous m'avez accusé de flétrir la charité et les institutions de bienfaisance qui sont le refuge non pas des mendiants, des vagabonds vicieux et des paresseux incurables, mais de toutes les personnes, de quelque âge qu'elles soient, qui ont droit à l'assistance publique, eh bien ! devant tout le pays, mon diocèse à moi, je vous somme de justifier cette indigne imputation.

Vous ne le ferez pas sans doute, d'abord parce que vous ne sauriez le faire, et ensuite parce que vous ne vous reconnaissez pas justiciable de l'opinion, vous n'admettez pas ses jugements, vous ne réclamez des hommes que l'obéissance, la soumission aveugle, et l'idée qu'ils puissent juger votre conduite vous paraît si monstrueuse que vous n'y croiriez même pas en présence de la condamnation générale. Pour

vous, vous avez tous les droits, et personne n'en a en dehors de vous ; vous pouvez fulminer du haut des chaires, dénoncer à droite et à gauche, frapper les fidèles de coups qui portent atteinte à leur bonheur domestique, à leurs intérêts, à la considération dont ils jouissent, briser leur vie entière, les ruiner dans l'opinion, comme cela s'est vu maintes et maintes fois dans maintes paroisses, et si quelque conscience, fatiguée de tant d'oppression, proteste et s'insurge, de suite vous lancez vos foudres toutes prêtes. Vos prêtres tiennent les familles dans leurs mains, et c'est là qu'ils attendent pour porter des coups sûrs et mortels à quiconque a pu leur résister ailleurs. Si encore le clergé qui s'arroge tant de droits excessifs, qui réclame l'impunité et qui l'impose même, qui bâillonne la presse par la terreur qu'il lui inspire, qui fait des journalistes presque autant d'hypocrites et de crétiens volontaires, si encore ce clergé, dis-je, ressemblait au clergé national d'autrefois, s'il en avait conservé les vertus sévères pour lui, indulgentes pour les autres, s'il avait gardé quelques gouttes du sang des martyrs, s'il sortait encore chaud du feu des épreuves et des persécutions, s'il avait gagné par la souffrance l'excuse de toutes les réactions, une raison pour justifier ce qu'il fait souffrir à son tour, peut-être trouverions-nous au fond des cœurs canadiens assez de faiblesse pour lui pardonner. Mais non, ce clergé, comme tous les corps dont l'autorité est excessive, n'a pas tardé à être perverti par l'abus, et de l'abus, il a vite passé à la corruption ; les scandales auxquels il est mêlé accroissent en nombre chaque année, et il ne se passe presque pas de mois sans que la rumeur publique nous en apporte de nouveaux ; des plaintes s'élèvent de toutes parts, plaintes souvent étouffées, mais dont assez subsistent pour faire voir la condition déplorable d'un peuple livré à une tyrannie plus forte que les lois et qui se passe de toute sanction. Et cependant, les hommes qui l'exercent ont toujours été entourés, ainsi que leurs prédécesseurs, du respect et de l'affection des fidèles ; jamais clergé, dans aucun pays, n'eut un rôle plus facile et plus agréable à remplir. On vous abandonne tout, on vous permet tout ; pour vous la loi est aveugle et les bouches se taisent. Aucune protestation contre de criantes injustices, contre des infractions coupables, non-seulement à la loi, mais encore à la plus simple équité. Eh quoi ! ne sait-on pas que des couvents de Montréal sont de véritables maisons de commerce, qu'ils prennent des ouvrières à un rabais honteux et font une concurrence désastreuse aux petits détaillants, et cela sans payer aucun droit ni aucune taxe municipale ? Ne sait-on pas que les frères de la doctrine chrétienne ont chez eux des ateliers de typographie où ils impriment la plupart de leurs livres et d'autres, qu'ils mettent ensuite en vente chez les libraires, et cela toujours sans payer aucune taxe ? Eh bien ! le public, dans les moindres actes duquel le clergé ou les ordres qui s'y rattachent s'immisce sans cesse, ne s'est pas encore immiscé dans ces violations du droit qui lui portent préjudice, car c'est une vérité bien reconnue que tout le monde souffre d'une inégalité.

Ce que Bossuet disait aux rois dans une heure funeste, vous vous l'appliquez à vous-mêmes : "Nous sommes des dieux !" Et l'infailibilité décrétée pour le Pape descend jusqu'à vous tous, et, j'oserais dire, à chacun de vous ; on ne peut toucher à l'un de vous sans toucher à l'oint même du Seigneur ; cela devient un sacrilège ; vous êtes en dehors de l'humanité, au-dessus de tous ses jugements ; vous planez autour d'elle sans qu'il lui soit permis seulement de vous regarder et de se demander ce que vous faites.

Qu'on ait réussi à faire entendre des témoins dans l'élection de Charlevoix, c'est là une victoire du droit civil dont bien des gens sont encore stupéfaits ; presque toute la presse canadienne a tonné contre les défenseurs assez osés de la loi pour faire déposer contre des prêtres, mais pas encore assez osés toutefois pour traduire ces prêtres devant les tribunaux,

tant il est vrai que l'impunité leur semble acquise, semble un apanage même de leur état. Oui, nous avons vu ce spectacle incroyable, et notre pays seul pouvait le donner, la presse, ce défenseur né des droits publics, cette sentinelle toujours prête à donner l'alarme et à revendiquer au nom du peuple, nous l'avons vu s'armer presque toute entière en faveur de la tyrannie contre les lois.

Voilà où nous en sommes ! Et vous n'êtes pas encore satisfaits ! Et vous avez encore quelque chose à réclamer ! Et vos journaux vont jusqu'à crier même à la persécution contre les prêtres ! Le vertige vous gagne ; il n'est pas possible d'être trop haut placé au-dessus des hommes sans que la tête tourne ; l'ivresse de l'absolutisme est la plus terrible et la plus fatale de toutes, parce que rien ne l'arrête que les catastrophes, et c'est aux catastrophes que vous courez ; vous allez au devant des révolutions, parce que vous oubliez que les hommes ont une conscience, et que la nature se révolte contre tous les genres d'oppression. Rien ne peut plus vous ouvrir les yeux, puisque le cri d'alarme du *Réveil*, signalant les abus, n'a pu vous éclairer sur le péril, vous faire entendre les clameurs qui grondent tout autour de vous, ni vous rappeler à la réalité, au temps où vous vivez, aux institutions qui nous gouvernent, et à l'intelligence de ce qui se passe autour de vous. On n'empêche pas de courir à la ruine les pouvoirs affolés, on ne peut retenir une course furieuse à l'abîme quand tout frein est rompu. Quoi ! Vous ne reconnaissez même pas le frein. Jamais le "prius dementat quos vult perdere Deus" ne fut aussi vrai que pour le clergé de nos jours. Vous êtes des aveugles, et vous voulez conduire les hommes ! Des aveugles, oui ; si vous pouviez voir quelque chose en dehors de vous-mêmes, je vous dirais : "Regardez un peu, on vous montre le fait flagrant de l'abaissement de notre race, l'ignorance grossière de ce peuple que vous avez élevé, la perte complète de son influence, il n'est même plus une valeur numérique ; on vous montre le néant de nos écoles et de nos collèges, tous vous appartenant, tous votre œuvre ; on vous montre notre presse que vous maîtrisez, que vous conduisez, et qui est toute à vos ordres ; c'est vous qui commandez aux journaux ce qu'ils doivent dire ou ne pas dire ; un mot envoyé par un évêque à un journal équivaut à un décret sur la presse dans les autres pays ; c'est vous qui êtes le pouvoir public, qui le remplacez ou qui vous le subordonnez à votre choix ; vous faites la législation, et l'on ne voit partout, dans les institutions comme dans les familles, comme dans tous les corps constitués, que ce que vous autorisez ou consentez à admettre. L'Institut-Canadien de Québec est sous vos ordres ; la bibliothèque du parlement local même est sous vos ordres, et, dans la salle de lecture de ce même parlement, que voit-on en fait de journaux de la France ? Rien que des feuilles ultramontaines et des feuilles légitimistes, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus propre à abêtir et à pervertir l'intelligence.

Aucun membre du parlement local n'a osé protester à la session dernière contre le bill Angers sur l'éducation, qui est la formule la plus explicite de l'aplatissement, de la livraison de l'âme tout entière d'un peuple à une autorité sans limite. Ah ! l'éducation ! vous savez bien qu'un peuple est ce qu'on le fait, et comme vous avez eu jusqu'aujourd'hui l'éducation toute entière du peuple entre les mains, vous vous indignez de ce qu'on veuille la partager avec vous ; vous tremblez à l'idée qu'une partie de la population vous échappe, car, vous le savez trop bien, dès que l'éducation sera libre, vous n'en serez plus les maîtres ; la jeunesse apprendra autre chose que l'histoire misérablement réduite ou indignement falsifiée ; son cerveau élargi embrassera autre chose que le surnaturel incessamment renouvelé, et le triste échafaudage de puérilités et de duperies élevé dans chaque cervelle façonnée par vous, ne tardera pas à s'écrouler sous des regards habitués à plonger librement au fond des choses.

En touchant à l'éducation, je vous touchais à l'endroit sensible ; vous m'auriez pardonné plus d'une impiété peut-être, car cela ne regarde que moi, et vous n'auriez pas pris la peine de me dénoncer dans toutes les chaires de votre diocèse pour des idées impossibles à répandre ; mais, qu'on vous dispute le gouvernement des esprits dès le berceau et la direction des intelligences dans l'embryon, voilà ce que vous n'avez pu supporter. Je disais plus haut que tous les droits, vous les aviez ou vous les preniez, et qu'on n'en avait pas en dehors de vous, que vous contrôliez tout, que vous étiez les rois et les maîtres de tout ce qui s'enseignait, de tout ce qui s'imprimait dans notre pays. En voici la preuve la plus récente, la plus éclatante de toutes. Votre circulaire a paru dans tous les journaux français de la province, qu'ils fussent conservateurs ou libéraux ; tous, du premier au dernier, ont publié ce qui me frappe ; y en a-t-il un seul qui reproduira ma réponse et ma défense ? Si ce journal existe, je veux dire un journal qui publie ma réponse honnêtement, dans un esprit d'impartialité et de justice, montrez-le moi et je biffe tout ce que je viens d'écrire. Mais non, le *Réveil* restera seul contre tous, et il s'en moque bien. Ce ne sont pas les approbations du nombre qu'il recherche ; à ce compte, il lui faudrait faire trop de concessions humiliantes, trop d'abjurations indignes ; le *Réveil* s'adresse à ceux qui pensent et c'est là une force plus grande que celle des masses ; appuyé sur eux, il peut affronter seul tous les coups, et s'il sort de la lutte mutilé, il n'en sortira pas du moins amoindri ni abaissé.

Oh ! je sais bien, Mgr., que je n'ai pas encore raison pour la plupart des gens, pour bon nombre même d'esprits éclairés, mais timides ; on a toujours tort, du reste, d'avoir raison avant les autres ; mais, je vous le dis, je n'ai pas seulement des arguments à faire ; je laisserai là l'esprit effrayé, et j'irai droit au cœur de mes compatriotes où je ferai résonner une fibre que tous les anathèmes accumulés ne pourront jamais étouffer. La raison a ses apostasies, l'esprit est souvent lâche et la pensée se renie elle-même, mais le cœur compriné éclate toujours ; on n'en peut arrêter un seul battement sans arrêter la vie entière. J'appellerai la jeunesse, toute la jeunesse, et je lui demanderai s'il faut qu'une nouvelle génération s'ajoute encore à celles qui se sont succédées dans la prostration, dans l'abdication de toute virilité, de toute indépendance d'esprit, de toute fierté intellectuelle ; je lui demanderai, si elle a quelque souci du nom français en Amérique, de ne pas permettre que ce nom s'efface de plus en plus, et s'efface dans la risée et le mépris des autres races ; je lui demanderai de s'unir dans un effort commun, en rejetant loin d'elle ces ridicules distinctions de parti qui, depuis longtemps, n'ont plus de cause et qui empêchent tout résultat ; alors, ouvrant les pages de la destinée et montrant les merveilleux horizons qui entourent notre jeune pays, je lui demanderai si c'est là l'avenir qui attend des intelligences éternellement en tutelle, si nous ne devons y arriver qu'à la remorque des autres races et ne plus compter pour rien dès que nous y serons parvenus ? Partout où il reste quelque patriotisme, quelque souvenir d'un passé qui eut ses gloires, et quelques aspirations libres, ma voix se fera entendre. Cette voix ne sera pas celle d'un protestant, Mgr., d'un protestant déguisé, comme vous le dites, et qui cache ses apostasies, mais ce sera une voix comme on a perdu l'habitude d'en entendre dans notre pays malheureux, qui saura bien réveiller les fibres assoupies et rendre l'essor aux âmes découragées.

Monseigneur, vous ne pouvez rien contre moi ; je méprise toute estime qui exigerait de moi la plus légère concession ; depuis longtemps je me suis mis au-dessus de toute considération banale, et, d'autre part, il est assez grand aujourd'hui le nombre de ceux qui ne s'arrêtent pas aux circulaires ou aux lettres pastorales, et qui ne basent pas leurs idées et leurs opinions sur ces sortes de documents. A. BUIES.